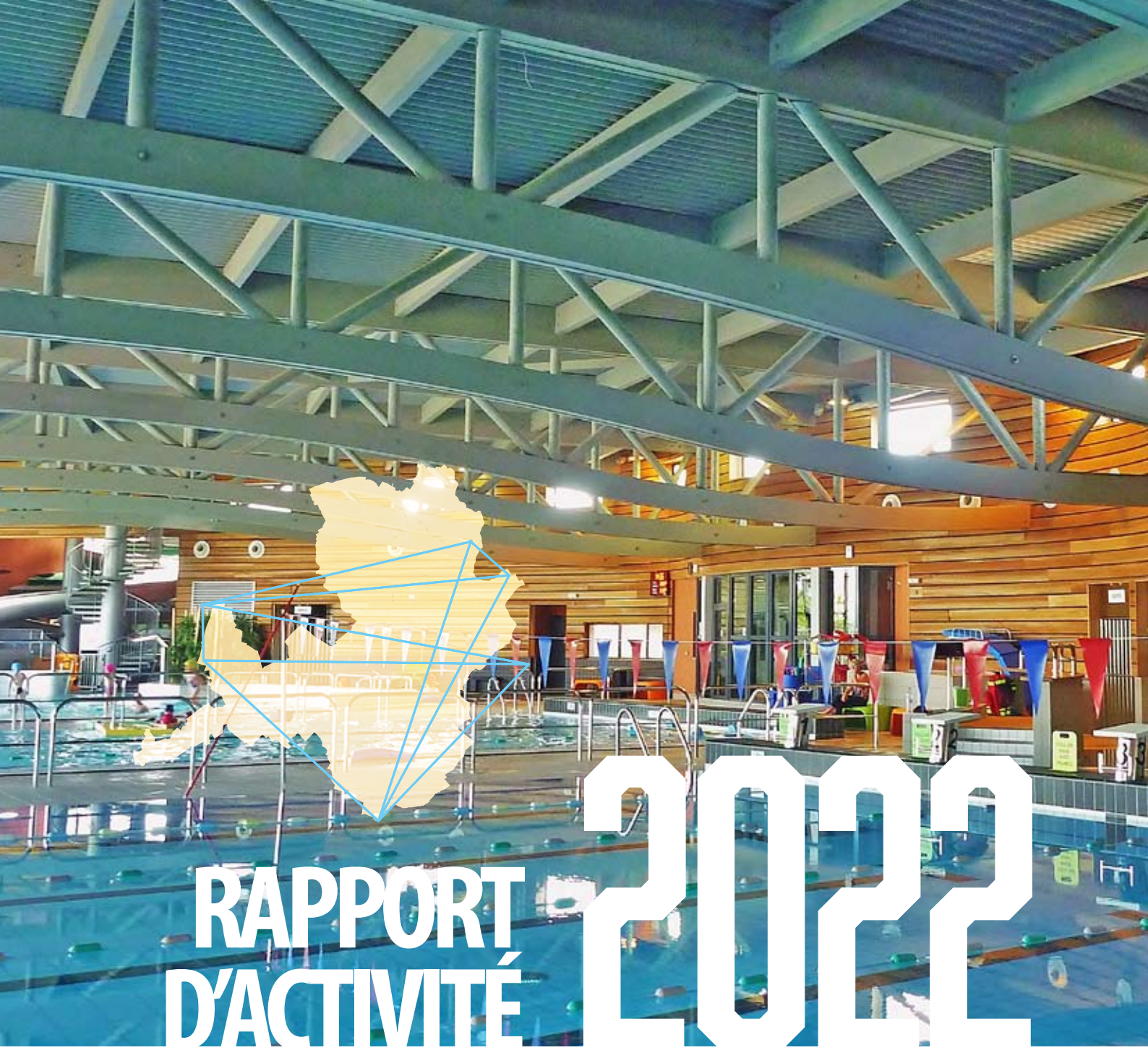


RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022

Un projet au service du territoire

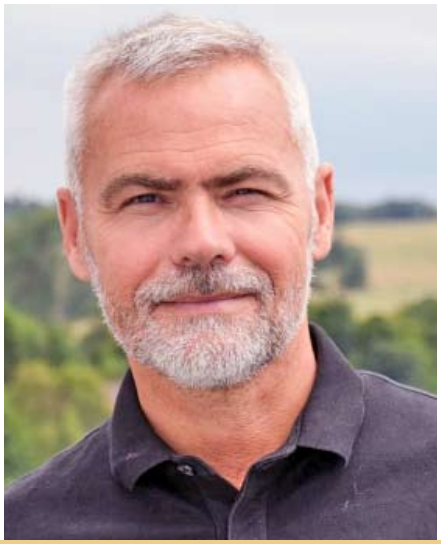
Une organisation qui se structure

Des compétences qui se développent

CAUX AUSTREBERTHE

SOMMAIRE

1	Organisation	4 - 5
2	Ressources Humaines	6
3	Égalité Femmes/Hommes	7
4	Finances	8 - 10
5	Aménagement durable du territoire	11 - 13
6	Développement économique	14 - 16
7	Transition écologique et solidaire	18 - 19
8	Déchets	20 - 23
9	Pôle Technique	24 - 25
10	Relais Petite Enfance	26
11	Loisirs	27
12	Complexe Aquatique «Les bains d'Austreberthe»	28 - 31



Notre établissement a démontré sa capacité à transformer les défis en opportunités

C'est avec plaisir que nous vous présentons le rapport d'activité de la communauté de communes pour l'année 2022. Ce document reflète notre engagement continu envers le développement harmonieux de notre territoire et la collaboration fructueuse entre nos communes. L'action de Caux-Austreberthe est encadrée par ses statuts. Elle n'a pas contrairement à une commune la clause de compétence générale.

L'année 2022 a été marquée par des défis et des opportunités auxquels notre Etablissement public a répondu en faisant preuve d'innovation et de détermination pour répondre aux besoins de nos habitants. Notre mission première est de travailler ensemble pour améliorer la qualité de vie de nos habitants, et c'est avec cet objectif en tête que nous avons mené nos actions.

L'une des pierres angulaires de notre collectivité est l'évolution de l'exercice de nos compétences. Au fil des années, nous avons étendu notre champ d'action pour mieux répondre aux enjeux du territoire. Que ce soit dans les domaines de l'aménagement du territoire, de la mobilité, de l'environnement, ou de l'économie, nous avons consolidé notre expertise et notre capacité à agir collectivement.

Les résultats de nos efforts collectifs sont visibles. La production de déchets diminue, les services pour les particuliers s'étoffent et les projets de transition écologique en sont des exemples concrets. Notre établissement a démontré sa capacité à transformer les défis en opportunités, à metre en oeuvre des projets porteurs d'avenir et à favoriser l'inclusion et la cohésion sociale et territoriale.

Nous sommes sur la bonne trajectoire malgré un contexte très défavorable (inflation, prix de l'énergie, contraction de l'accès aux crédits, dérèglement climatique…). Nos bons résultats sont autant d'encouragements à poursuivre.

Ce rapport d'activité témoigne du travail et de l'implication de nos équipes, de nos élus, et de nos partenaires, je vous en souhaite une bonne lecture.



Président de la Communauté de communes Caux-austreberthe

ORGANISATION

LES MISSIONS

Caux-Austreberthe exerce des compétences dites obligatoires, optionnelles, facultatives et des prestations de service. L'objectif est de créer des actions communes et solidaires de développement du territoire. Ces compétences sont définies par arrêté préfectoral en date du 18/12/2018.

LES COMPÉTENCES OBLIGATOIRES :

- Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire
- Actions de développement économique
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage
- Collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés
- Plan Climat Air-Energie Territorial

LES COMPÉTENCES OPTIONNELLES :

- Protection et mise en valeur de l'environnement
- Politique du logement et du cadre de vie.
- Politique de la ville
- Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire (Les Bains de l'Austreberthe et les subventions aux clubs sportifs communautaires).
- Action sociale d'intérêt communautaire
- Eau
- Création et gestion de maisons de services au public et définition des obligations de service public La mise en réseau des médiathèques/ bibliothèques

LES COMPÉTENCES FACULTATIVES :

- Assainissement collectif et non collectif
- Transport
- Prise en charge des animaux errants

PRESTATIONS DE SERVICE :

- Création d'un service d'instruction des applications et actes relatifs à l'occupation ou à l'utilisation du sol, à la disposition des communes.
- Elaboration du plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics.
- Accompagnement des communes dont la population est inférieure à 2000 habitants pour leurs projets de voirie.

GOUVERNANCE 2022

Pour mener à bien ses missions, Caux-Austreberthe fonctionne autour de 3 organes :

- les commissions intercommunales et le Bureau communautaire émettent des avis et des propositions
- le Conseil communautaire délibère

Le Conseil communautaire est présidé d'un Président et de représentants de chaque commune, appelés conseillers communautaires.
Il adopte les délibérations qui définissent la politique et les décisions d'intérêt communautaire et vote les budgets.

En 2022, ont été appelés à siéger :

Délégués titulaires des communes

BARENTIN
BOUILLON Christophe, Président
ALLARD Thierry
AMANIEU Gilles
BALZAC Nadège
BEASSE Valérie
BOULARD Véronique
CATTEAU Martine
COTTON Denis
DESILLE Christophe
DETALMINIL Baptiste
KEHR Jérôme
LAPORTERIE Huguette
LE BOUETTE Maryse
LEJEUNE Alain
LEMAIRE-DELACROIX Françoise
LEMERCIER Rodolphe
OUARRAOU Fatima
SOWYK Isabelle

PAVILLY
TIERCE François, Maire
AMIOT Alain
CRESSON Séverine
DA SILVA Maxime
DEMARES Michèle
LARGILLET Agnès
LEMONNIER Christelle
MERIENNE Jean-Luc
MULET Mercedes
TOCQUEVILLE Raynald

VILLERS-ECALLES
EMO Jean-Christophe, Maire
MOUTON Janine
PREVOST Francis

LIMESY
CHEMIN Jean-François, Maire
CARCA-BOUCHER Valérie

BOUVILLE
LERMECHAIN Thierry, Maire
LINDENMANN Anne

EMANVILLE
FROMENTIN Patrice, Maire

BLACQUEVILLE
BULARD Sylvain, Maire

STE-AUSTREBERTHE
GRESSENT Daniel, Maire

GOUPILLIERES
DODELIN François, Maire

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

- Le bureau communautaire est composé de 9 Vice-Présidents et de 3 conseillères déléguées.
- **En 2022 : 7 Conseils communautaires réunis et 134 délibérations votées**



M. BOUILLON
Président de Caux-Austreberthe



M. GRESSENT
Cycle de l'eau



M. TIERCE
Développement économique / Plan santé



M. EMO
Finances / Mobilité durable



M. CHEMIN
Numérique



M. FROMENTIN
Solidarité et affaires sociales



M. DODELIN
Sport



M. LERMECHAIN
Tourisme / Culture



M. BULARD
Collecte, traitement des déchets



MME BOULARD
Aménagement durable du territoire



MME LARGILLET
Transition écologique et solidaire



MME MOUTON
Petite enfance

LES COMMISSIONS INTERCOMMUNALES

- Les Commissions sont animées par un élu ayant reçu délégation du Président. Celles-ci sont consultées pour donner un avis sur les projets relevant de leurs compétences.
- Cycle de l'eau : M. Daniel GRESSENT
- Développement économique : M. François TIERCE
- Finances : M. Jean-Christophe EMO
- Culture et sport : M. François DODELIN
- Aménagement Durable du Territoire : Mme Véronique BOULARD
- Transition Ecologique et Solidaire : Mme Agnès LARGILLET
- Solidarité et affaires sociales : Mme Janine MOUTON
- Collecte et traitement des déchets : M. Sylvain BULARD
- Commission Egalité Femmes Hommes : Nadège BALZAC

RESSOURCES HUMAINES

2022 C'EST...

- **L'externalisation des paies auprès du CDG 76**
- **La mise à jour du document unique en octobre 2022**

EFFECTIF 2022

La gestion des paies et des carrières en 2022 représente :

- En moyenne 73 paies mensuelles
- L'accueil de 5 nouveaux agents sur les pôles communication, propreté, relais petite enfance, ressources humaines et BAC
- L'accueil d'un apprenti pour la communication
- L'accueil de 5 stagiaires

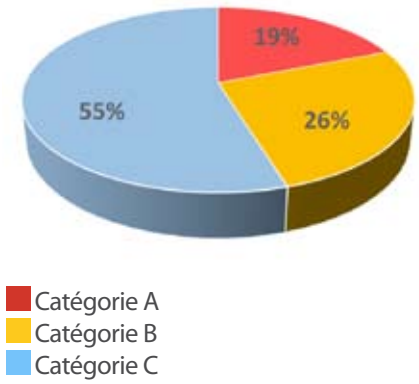
- **8 Catégorie A**
- **11 Catégorie B**
- **23 Catégorie C**

- **28 agents titulaires**
- **13 agents non titulaires**
- **1 agent en alternance**

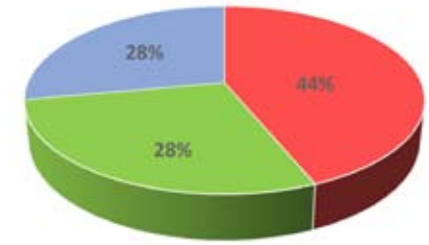
- **38 agents à temps complet**
- **4 agents à temps non complet**

- **18 Femmes**
- **24 Hommes**

RÉPARTITION DES AGENTS PAR CATÉGORIE D'EMPLOI

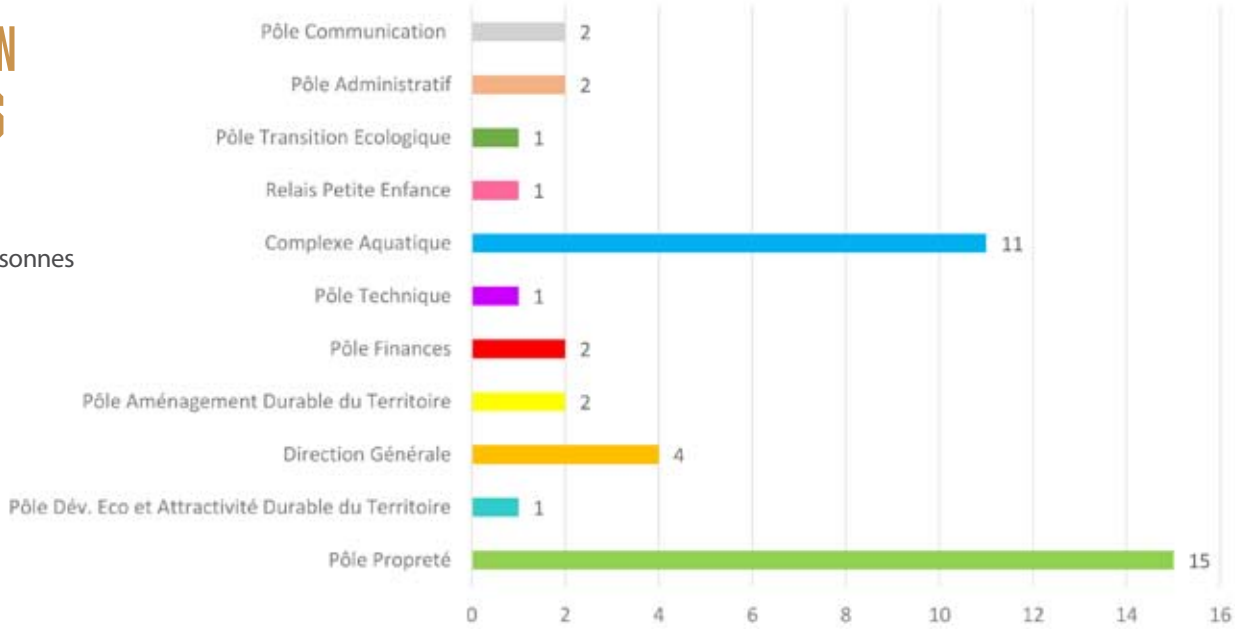


RÉPARTITION DE LA MASSE SALARIALE 2022



RÉPARTITION DES AGENTS PAR PÔLE

Nombre de personnes physiques



ÉGALITÉ FEMMES / HOMMES

3



ADOPTION DE LA CHARTE

Le projet de territoire prévoyait en son orientation n°3.4 (action n°64) d'adopter un plan égalité femmes/hommes afin d'intégrer « la dimension solidaire et égalitaire dans toutes les politiques publiques ». L'année 2022 constitue l'année de réalisation de cet objectif. Plusieurs temps forts parmi lesquels :

- **La réalisation de portraits de femmes en mars 2022 dans le cadre de la Journée internationale des droits de la femme a permis de mettre en lumière des femmes impliquées dans la vie de notre territoire.**
- **3 conférences thématiques ont été organisées :**

  Avril 2022 : Conférence sur l'objectivation de la place des femmes dans le secteur de la culture (Association HF NORMANDIE)

  Avril 2022 : Conférence sur la pédagogie égalitaire dès la petite enfance (TREZEGO)

  Mai 2022 : Conférence sur la thématique d'un urbanisme inclusif (TRAITCLAIR)



- **La réalisation du diagnostic de territoire** entre mai et juin 2022 pour lequel Caux Austreberthe a pris l'attache des associations sportives, des professionnels de la culture et de la petite enfance et des partenaires institutionnels afin de pouvoir dresser l'état des lieux du territoire en matière d'inégalités.

  Plusieurs enseignements ont été tirés de ce diagnostic visant notamment à promouvoir la mixité dans les sports dits « genrés », diffuser l'information dans le cadre de la lutte contre les violences sexuelles et sexistes, accompagner les professionnels de la petite enfance pour prévenir la diffusion de stéréotype de genre dès la petite enfance, accompagner les parents en étudiant les modes de garde et investir la compétence mobilité afin de promouvoir un espace public plus inclusif et donc plus égalitaire.

L'adoption à l'unanimité par le Conseil communautaire de la Charte pour l'égalité entre les femmes et les hommes, le 15 décembre 2022, est une réponse concrète aux enjeux du territoire. Elle marque le point de départ du déploiement de la feuille de route pour les 4 prochaines années.

Ce sont ainsi 39 actions dans 7 thématiques différentes qui vont être réalisées.

FINANCES

LE BUDGET

Les finances de la Communauté de communes se répartissent entre 7 budgets :

- **Le budget général qui couvre les dépenses courantes de la structure ainsi que les déficits de certains budgets annexes.**
- **Le budget « Complexe aquatique ».**
- **Le budget « Collecte et traitement des ordures ménagères ».**
- **Le budget ZAC pour la gestion de la ZAC de Blacqueville.**
- **Le budget Eau potable.**
- **Le budget Assainissement collectif.**
- **Le budget Assainissement non collectif.**

Globalement, les finances de la Communauté de communes sont saines et présentent des indicateurs satisfaisants en termes d'autofinancement et d'annuité de remboursement de la dette.
Si les budgets relatifs à l'eau potable et à l'assainissement sont des budgets autonomes, les autres budgets sont liés au budget général par le biais de refacturations internes et de subventions d'équilibre.

En 2022, les recettes du budget général ont permis d'équilibrer les budgets :

- **Complexe aquatique à hauteur de 1.580.159,33€**
- **Collecte et traitement des ordures ménagères à hauteur de 2.670.872,58€**
- **ZAC à hauteur de 22.665,36€**

S'agissant du budget général, les dépenses sont composées :

- des subventions d'équilibre pour le complexe aquatique
- la collecte et le traitement des ordures ménagères
- les ZAC
- les charges de personnel pour l'ensemble des services de la Communauté de communes



- l'adhésion à différents syndicats (syndicat Seine-Maritime Numérique, syndicats mixtes des bassins versants etc.), à l'Agence d'Urbanisme de Rouen et des Boucles de Seine et Eure, à Seine-Maritime Attractivité, Initiatives Rouen, HF Normandie, Mission Locale, CAUE, ADCF, ATMO, ...

Depuis 2022, la Communauté de communes adhère au CAIH (Centrale d'Achat de l'Informatique Hospitalière) afin de bénéficier de tarif compétitif en matière de marchés publics.

Par ailleurs, plusieurs études structurantes ont été menées en 2022 :

- Réalisation d'un diagnostic économie circulaire
- Réalisation d'un pacte fiscal et financier
- La finalisation du projet alimentaire territorial qui va permettre de doter l'EPCI d'un cadre global de stratégie alimentaire.

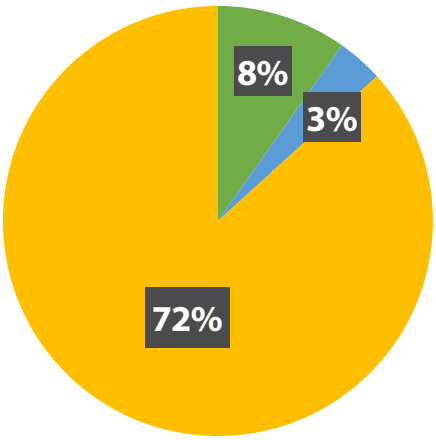
Pour le complexe aquatique, les principales charges sont composées des frais de fluides :

- eau et électricité,
- du contrat de maintenance de l'équipement avec l'entreprise CRAM, du coût des transports scolaires vers la piscine.

Pour le pôle propreté, la principale charge repose sur les prestations de collecte et de traitement des déchets, de la collecte des bio déchets dans les cantines scolaires du territoire, l'entretien du matériel roulant, du contrat de maintenance de surveillance des ateliers OM, des vêtements de travail et du carburant.

Les budgets eaux et assainissement présentent de faibles dépenses d'exploitation : elles sont composées pour majeure partie, de l'entretien et réparations des réseaux, l'assistance pour le suivi et le contrôle des délégataires, l'achat d'eau, la cotisation versée au SIDESA.

RÉPARTITION DES DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT



Chapitre 011
Charges à caractère général

Chapitre 014
Atténuation de produits

Chapitre 65
Autres charges de gestion courante

INVESTISSEMENTS

En 2022, la Communauté de communes a procédé à de nombreux investissements sur le territoire.

Les principales dépenses sont :

La réalisation de documents structurants :

- Faisabilité d'une ligne de transport en commun
- Etude préalable de l'habitat (maitrise d'ouvrage sociale et une étude habitat centres-villes)
- Élaboration d'un plan climat air énergie territorial, qui comprend un diagnostic, une stratégie territoriale, un programme d'actions, un dispositif de suivi et d'évaluation.
- Finalisation d'un plan de reconquête économique du Mesnil Roux
- Étude de trafic ZAC pour l'accès Carbonnière
- Réalisation d'un Plan local d'urbanisme
- Élaboration d'un règlement local de publicité intercommunal.
- Etude de développement de l'art urbain et création du festival Street art
- Mise en place d'une politique digitale touristique
- Réalisation d'un bilan des aménagements hydraulique sur la BAC de Limésy
- Études diagnostiques des systèmes d'alimentation en eau potable et d'assainissement
- Établissement d'un schéma directeur intercommunal de défense incendie.
- Réalisation d'un diagnostic agricole et financier sur le bassin de captage de Limésy
- Projet de recherche PRIAME (Priorisation des Aménagements de Bétoires et de Modélisation)
- Études pour le projet de la rue Siegfried à Pavilly

Des Aides :

- Aux collectivités membres en accordant des fonds de concours.
- A l'acquisition de vélos électriques à destination des usagers.
- A la réduction des déchets, par le biais de l'opération mulching.

Réalisation d'oeuvre d'art :

- Réalisation d'oeuvres pour le festival Inspire

Des équipements :

- Mobilier pour nouveaux locaux administratifs
- Ajout d'option main chauffante sur les camions de collecte
- Acquisition d'un broyeur de végétaux et d'une benne à broyat pour la déchetterie
- Fourniture de bacs de collecte de déchets ménagers
- Fourniture de colonne à verres
- Acquisition de composteurs et bio sceaux pour Blacqueville, Bouville, Goupillières, Sainte Austreberthe, Émanville
- Acquisition d'une Gaïa box

Des travaux :

- Création d'un chemin de randonnée
- Restauration des faux plafonds du complexe aquatique
- Renouvellement de l'éclairage du complexe aquatique
- Travaux divers au niveau de l'espace détente (douches massantes, carrelages, …)
- Renouvellement et extension du réseau d'eau potable et d'assainissement du quartier Bellegarde à Villers-Ecalles
- Travaux de vulnérabilité de la production et de la distribution du système d'eau potable
- Renouvellement de revêtement de chaussée lourde pour l'accès à la station de traitement d'eau
- Entretien et réparation des réseaux et branchement d'assainissement
- Réhabilitation des réseaux assainissement du centre-ville de Pavilly + études géotechniques

De l'assistance pour le passage des marchés de travaux :

- Mission de maitrise d'oeuvre pour les travaux rue Siegfried à Pavilly
- Contrôle préalable à la réception des travaux eaux usées du quartier de Bellegarde à Villers Ecalles
- Assistance à maitrise d'ouvrage pour les travaux du marché du centre de Pavilly

CE SONT PRÈS DE 2,6 M€ QUI ONT ÉTÉ INVESTIS SUR LE TERRITOIRE.



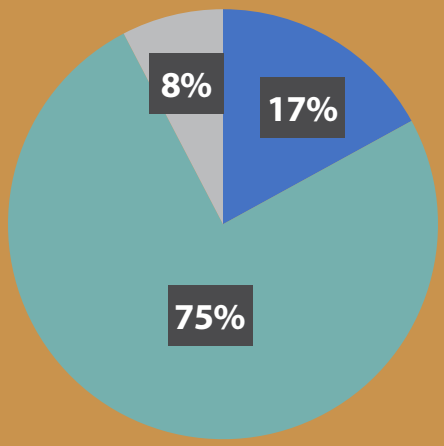
RECETTES

En fonctionnement les recettes sont les suivantes :

- **La fiscalité locale**
- **Les dotations de l'État**
- **Le produit des services : entrées au complexe aquatique, loyers etc.**

Les budgets eau et assainissement s'équilibrent avec les recettes liées à la perception des taxes auprès des usagers des services.

RÉPARTITION DES RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT



- Chapitre 70 - Produits des services
- Chapitre 73 - Impôts et taxes
- Chapitre 74 - Dotations

FINANCES

4



LA COMMANDE PUBLIQUE

En 2022, 12 marchés publics et 1 contrat de concession de service public pour l'assainissement des eaux usées ont été publiés permettant ainsi la réalisation de nombreux objectifs du projet de territoire.

Quelques exemples :

- Pour réaliser l'objectif « Territoire zéro déchets », la dotation de composteurs individuels pour les administrés des communes rurales s'est poursuivie afin de permettre le tri à la source (marché de 110 000€HT), la dotation de bacs roulants pour la collecte des Déchets Ménagers Recyclables (DMR) pour l'ensemble des neuf communes a été réalisée (marché de 300 000€HT) et la collecte des déchets verts a été reconduite (marché de 100 000€).
- Pour réaliser l'objectif de « l'intégration de la dimension solidaire et égalitaire dans toutes les politiques publiques » le critère environnemental a été rendu obligatoire dans tous les achats publics qui le permettent techniquement. Ainsi tous les marchés publics prévoient depuis cette année un critère environnemental fixé au minimum à 10%.
- Pour réaliser l'objectif lié au « développement des transports en commun » une étude de faisabilité pour la création d'une ligne de transport sur le territoire a été lancée (marché de 61 987€HT).

FONCIER

DEUX CESSIONS DE TERRAIN EN 2022

Depuis le 1er janvier 2017 la Communauté de communes est gestionnaire de baux commerciaux sur la zone d'activité économique (ZAE) de Bacqueville. L'ensemble comprend cinq ateliers en structure métallique et béton, avec une partie administrative et une partie atelier, tous loués à des entreprises. Leur superficie varie entre 217 m² et 263 m².

La Communauté de communes Caux-Austreberthe a lancé un appel à projets pour le développement de la ZAC de Blacqueville afin de permettre aux entreprises d'acquérir les locaux et ainsi d'une part, d'améliorer leur bilan ou leur situation patrimoniale et d'autre part à la collectivité, de se libérer des charges de gestion et d'entretien.

Deux cessions de terrain ont ainsi été réalisées en 2022 et l'appel à projets pour les autres terrains se poursuit.

La Communauté de communes oeuvre pour faciliter les démarches administratives des usagers et partenaires.

En 2022, l'Etablissement a travaillé avec le comptable public afin de mettre en place un prélèvement automatique pour les loyers des occupants de ZAE de Blacqueville.

AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE

MOBILITÉS

COVOITURAGE

Inscrite dans la cadre de l'entente territoriale entre la Métropole de Rouen Normandie et Caux-Austreberthe, une ligne de covoiturage sur la RD 6015 puis empruntant l'A150 a été créée entre les deux territoires afin de favoriser le covoiturage.

La ligne a été créée via le système covoit-ici portée par la société ECOV et fait l'objet d'une construction commune entre entre les services de Caux-Austreberthe et la Métropole de Rouen.

Le système s'inspire du fonctionnement des transports en commun :

1. Les départs se font uniquement aux points de départ spécifiques : Le matin : départ des arrêts situés à Barentin, à proximité immédiate de la RD 6015. L'un est implanté au niveau des usines Lucibel et Tecumseh (près du rond-point du complexe aquatique), allée des vergers et l'autre au niveau de la gare de Barentin. Le soir : départ de Rouen près de la fac Pasteur sur le boulevard du Mont Riboudet.
2. Les arrêts sont matérialisés par des panneaux lumineux
3. Une application permet de se signaler : soit lors de l'attente d'un véhicule(passager), soit pour dire que quelqu'un attend à un arrêt (conducteur)
4. Le dépôt se fait à Rouen rive droite



La ligne est ouverte sur des horaires spécifiques : de 6h30 à 8h30 vers Rouen / de 17h à 19h vers Barentin. Du lundi au vendredi, hors week-end et jours fériés.

Le service est complètement gratuit pour le passager, les trajets sont offerts par la collectivité via l'entreprise Ecov.

Les départs sur les trajets sont garantis grâce à une assistance téléphonique.

Les lignes sont opérationnelles depuis novembre 2022 et 936 personnes sont inscrites (conducteurs + passagers).

LIGNE DE TRANSPORT EN COMMUN

Un marché a été lancé pour la définition et la création opérationnelle d'une ligne de transport en commun en mars 2022. Le bureau d'étude CODRA a été retenu pour ce travail qui devrait se poursuivre jusqu'à la fin de l'année 2023. La 1ere phase du diagnostic a été réalisée entre mai et juillet 2022. Le dernier trimestre a été consacré à la phase d'élaboration des scénarios.
Un questionnaire recueillant plus 1500 réponses a été diffusé afin de connaitre les attentes de la population. Début septembre 2022 un atelier a été réalisé avec les acteurs économiques du territoire (grandes et petites entreprises, commerçants, associations, CCAS, pôle emploi, etc) . Le travail se poursuit.

PROLONGEMENT VOIE VERTE CLAUDE LEMESLE VERS DUCLAIR

Ce projet a été officiellement lancé en 2021 par la signature avec la SNCF d'une convention permettant l'accès pour réaliser les études.

L'année 2022 aura permis de conduire une partie des études et des travaux préliminaires.

En Mars des travaux de défrichage ont permis de libérer l'accès à la zone d'étude.

En novembre la Métropole Rouen Normandie a proposé un avant-projet chiffré de l'opération.

C'est sur cette base que le Métropole Rouen Normandie a rédigé le projet de convention de maitrise d'ouvrage partagée en décembre.
Cette convention sera soumise au vote des élus communautaires en 2023.

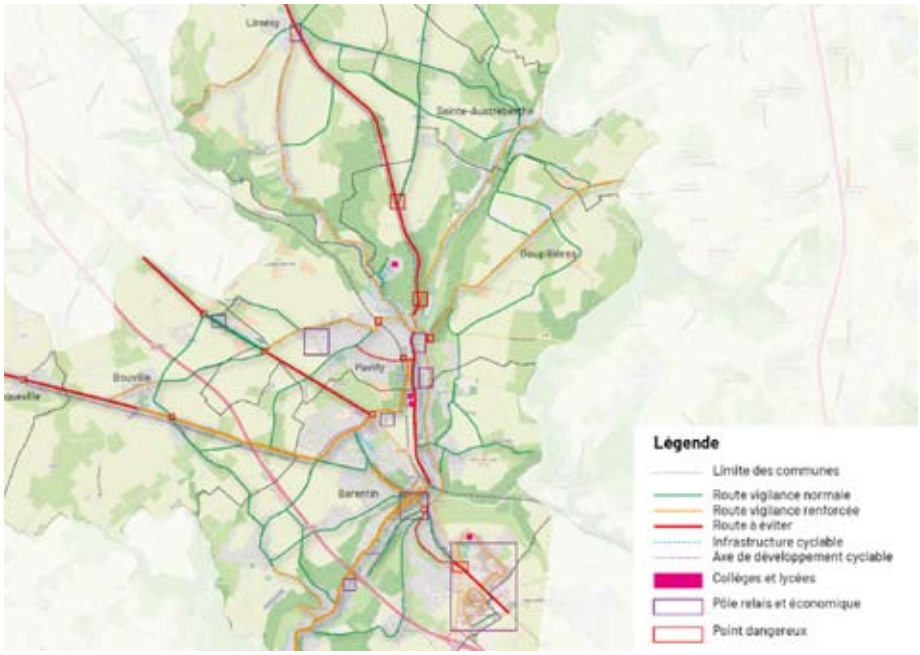
Les prochaines étapes sont pour 2023 : la finalisation des études d'exécution, la production par la SNCF de la convention définitive d'occupation ; et pour 2024 les consultations d'entreprises avant les travaux qui pourront s'étaler sur 2024 et 2025.



DIAGNOSTIC VÉLO

D'avril à juillet 2022, Caux-Austreberthe a réalisé une étude très fine du territoire pour connaitre sa cyclabilité, ces avantages, ces dangerosités et ces potentialités. Le territoire a été parcouru entièrement à vélo avec de nombreuses prises photographiques. Le territoire a été découpé en secteur pour plus de facilité d'analyse avec des zooms notamment sur les centres ville, la zone commerciale, les contours des écoles. De nombreuses cartes agrémentent le diagnostic. Les élus ont également été rencontrés et un questionnaire avec plus de 500 réponses a été diffusé au grand public et a permis de connaitre les habitudes, les attentes etc.

CARTE DE SYNTHÈSE CYCLABLE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



URBANISME

LE RÈGLEMENT LOCAL DE PUBLICITÉ INTERCOMMUNAL (RLPI)

Après une phase de diagnostic puis d'association des communes de Caux-Austreberthe, le bureau d'études GoPub Conseil a présenté en janvier 2021 un projet de règlement avant le lancement de la phase de concertation à destination du public. Suite à cette phase de concertation et à la transmission de ce projet de document aux personnes publiques associées, le projet a été soumis à enquête publique du 11 juillet au 09 août 2022. Ce document a fait l'objet d'un avis favorable sans réserve ni prescriptions du commissaire enquêteur.

Le document a été approuvé le 21 novembre 2022.

PLUI HD

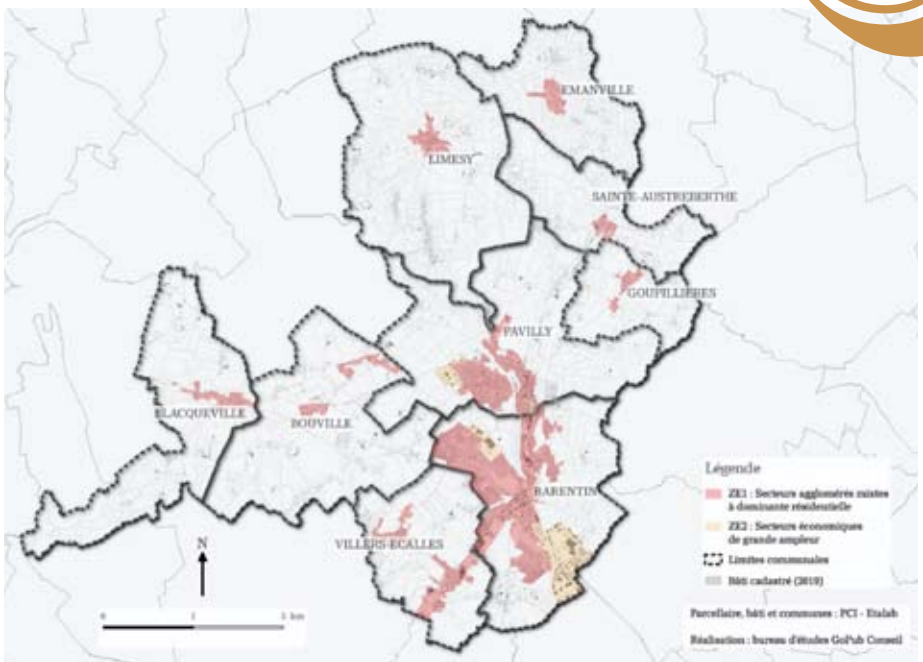
L'élaboration du PLUIHD se poursuit avec la phase PADD (Plan d'aménagement et de Développement Durable). Différents scénarios ont été présentés aux élus au printemps 2022 afin de connaitre les grandes lignes directrices du PADD. Ce dernier est actuellement en cours d'écriture. Son avancement dépend également de l'étude de stratégie foncière menée concomitamment.

STRATÉGIE FONCIÈRE

En complément du PLUI, Caux-Austreberthe a souhaité mettre en oeuvre une stratégie foncière pour connaitre aux mieux les potentialités du territoire. Ce document définira la mise en oeuvre d'un programme d'actions afin de mobiliser les fonciers pouvant répondre aux besoins et enjeux du territoire (court, moyen et long terme).

L'étude a commencé en janvier 2022. La phase 1 : le diagnostic foncier s'est déroulé de janvier

à septembre et a consisté à l'analyse du potentiel foncier, l'identification des enjeux et à la définition des besoins du territoire. Le dernier trimestre 2022 a été un temps de validation et d'articulation avec le PLUI.



AGRICULTURE

ÉTUDE FILIÈRE BLC



Caux-Austreberthe est engagée dans la protection de la ressource en eau en collaboration avec le milieu agricole dans une démarche « gagnant/gagnant ». Une étude de filière locale a été lancée pour produire de la biomasse issue de Bandes Ligno-Cellulosiques (BLC).

Une réunion s'est tenue en novembre, coanimée par la Chambre d'Agriculture de Normandie et avec le soutien du Département de Seine-Maritime.

La démarche va se poursuivre en 2023 pour développer ces cultures de plantes pérennes qui apportent à la fois des bénéfices environnementaux (lutter contre l'érosion et favoriser l'infiltration de l'eau) et économiques pour les producteurs (valorisation possible en chauffage ou en paillage).

MESURES AGRO ENVIRONNEMENTALES ET CLIMATIQUES (MAEC)

Caux-Austreberthe a réalisé un Projet Agro-Environnemental et Climatique (PAEC) dans le cadre de la Politique Agricole Commune (PAC) 2023-2027. Ce document, validé par les services de l'Etat, permettra aux agriculteurs du BAC de toucher des aides conditionnées à la mise en place de pratiques favorables pour l'environnement : Mesures Agro Environnementales et Climatiques (MAEC). 5 MAEC ont été ouvertes.

Dès 2023, les agriculteurs pourront se rapprocher du service BAC de Caux-Austreberthe pour s'engager dans ces mesures !

HAIES HYDRAULIQUES

Caux–Austreberthe et le Syndicat de Bassins Versants de l'Austreberthe et du Saffimbec travaillent en partenariat avec la profession agricole pour préserver la ressource en eau.

L'implantation de haies, de fascines ou de bandes enherbées sur des zones stratégiques, pour limiter le ruissellement et favoriser la biodiversité, est l'une des mesures phare.

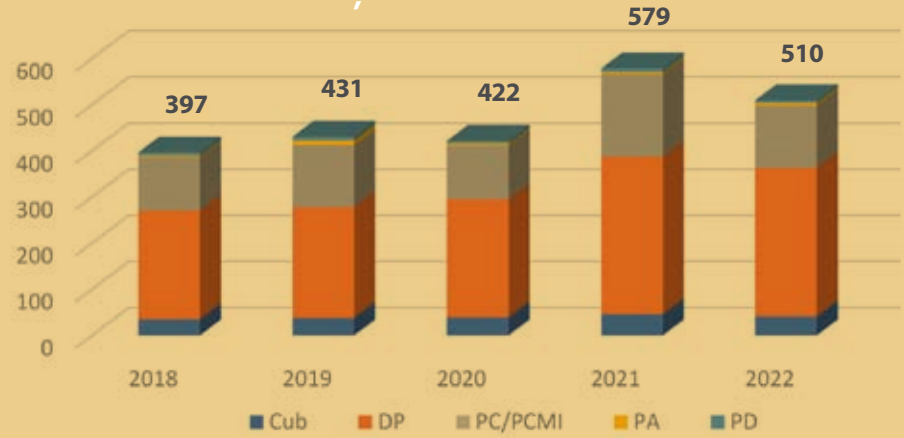
En février ce sont 4 haies qui ont été plantées sur la commune de Motteville, soit environ 500 ml.





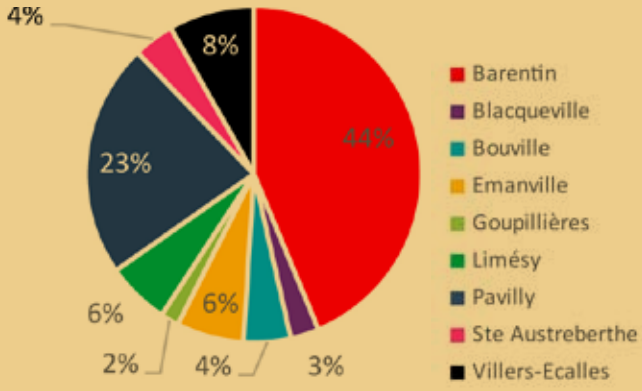
INSTRUCTION

NOMBRE DE DOSSIERS REÇUS



Le nombre de dossier traité est de 510 en 2022. Le nombre de dossiers déposés a été important tout le long de l'année mais de façon encore plus accrue sur la fin de l'année.

RÉPARTITION DU NOMBRE DE DOSSIERS



La répartition du nombre de dossiers par commune reste très similaire aux années précédentes même si cette année Barentin représente une part encore plus élevée.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE



2022, LES ENTREPRISES PASSENT D'UNE CRISE À L'AUTRE

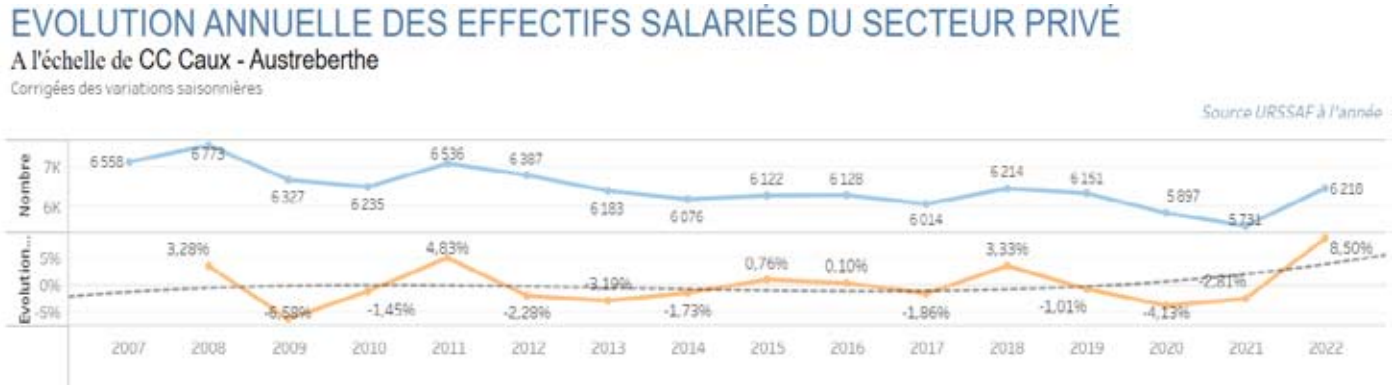
Qualifiée d'année de sortie de crise sanitaire, 2022 restera une année très particulière pour les entreprises. La forte reprise économique et le conflit en Ukraine ont généré une situation de tension sur les ressources : matière, humaine et énergétique.

Les entrepreneurs se souviendront également de 2022 comme l'année du retour de l'inflation, et de l'augmentation des taux d'intérêt qui fragilisent des situations financières parfois déjà tendue par le remboursement des Prêt Garantis par l'Etat pendant la crise sanitaire.

Le Pôle Développement Economique et Attractivité du territoire coordonne les actions permettant de créer un environnement favorable à l'activité des entreprises, et à l'emploi, dont les indicateurs s'orientent positivement.

La feuille de route, définie par le Schéma Stratégique de Développement économique, intègre 16 actions structurantes intégrant les zones d'activité, la zone commerciale, le commerce et l'artisanat de proximité.

Le lien permanent avec les entrepreneurs. Les enjeux auxquels ils sont confrontés alimentent la réflexion avec les élus afin de définir les orientations principales. Son ajustement permanent se base sur



Une évolution de 8.5% des effectifs salariés sur Caux Austreberthe.



Une réduction du nombre de demandeurs d'emploi sur le territoire

JOUER COLLECTIF

Afin de :

- **Favoriser la coopération des entrepreneurs du territoire**

- **Fluidifier la circulation d'informations stratégique, Caux Austreberthe a mis en place trois actions récurrentes :**

  - Les Rencontres Entreprises, ouvertes à tous les dirigeants, sur le thème des leviers de relance économique, l'édition du 22 juin a réuni une centaine d'entrepreneurs et acteurs économiques à la halle aux grains de Pavilly.

  - L'accueil des nouveaux entrepreneurs est toujours une bonne nouvelle valorisée sur les réseaux sociaux. C'est aussi l'occasion d'une rencontre avec les élus qui partagent avec eux « les clés du territoire ».

  - Le Groupe Entrepreneurs Caux Austreberthe, résulte de ces contacts, de ces volontés de faire ensemble. Créé en 2022, ce noyau dur de 15 entrepreneurs échange chaque mois, sur leurs enjeux de dirigeants, avec l'apport de compétences organisés par Caux-Austreberthe.





DÉFINIR UN CAP POUR LE COMMERCE DE CENTRE-VILLE

Fin 2021, Barentin et Pavilly retenues dans le dispositif national « Petites Villes de Demain ». Les priorités permettant d'accroître l'attractivité du territoire validées, l'année 2022 a permis de mener les concertations avec habitants, commerçants et élus afin de définir les 52 actions qui forment désormais un programme coordonné, portant sur les quatre piliers de l'attractivité des coeurs de ville : La mobilité, le logement, l'aménagement urbain, le commerce. L'ensemble s'inscrit bien entendu dans une logique de transition écologique.





Ce projet prévoit par exemple la réalisation du parc urbain Badin, la création d'une ligne de transport en commun, le plateau médical de Pavilly, l'aide à la modernisation des commerces, le plan santé, le conseil pour financer la rénovation énergétique des logements, le plateau sportif de la Viardière…

Au-delà de ce plan d'action, Caux Austreberthe a également soutenu le commerce et l'artisanat de proximité en déployant « Ma Ville Mon Shopping ».

AGIR SUR NOS ZONES ARTISANALES

Développer l'emploi sur le territoire, c'est permettre aux entreprises qui se développent de pouvoir adapter leur outil de travail, investir dans leurs locaux ou en construire de nouveaux. C'est aussi être en mesure d'accueillir de nouvelles entreprises.

Pour y contribuer, nous avons profité de l'année 2022 pour créer des conditions plus favorables, en agissant sur 4 axes :

- Mise en place d'une bourse des locaux d'entreprises. En lien avec les agents immobiliers, les agents des communes, Caux-Austreberthe identifie, et propose des offres de locaux.
- Amplification des aides financières à l'immobilier d'entreprise en passant de 600K€ à 800K€ le montant maximum des investissements soutenus par une aide de 12.5%, cofinancée par le Département de Seine Maritime. Dans le contexte particulier de cette fin de crise sanitaire, un seul chantier a pu être finalisé, cinq autres, retardés, verront leur achèvement en 2023.
- Vente des locaux de la ZA Blacqueville aux entreprises locataires. Deux entreprises sont ainsi devenues propriétaires de leurs murs.
- Densification de la zone de Warendorf avec la recherche d'investisseurs qui a abouti à la création d'un nouvel hôtel d'entreprises « STORAGE24 », modulable, offrant à plus de 130 entreprises des conditions d'exploitation optimales.

SOUTENIR LA MUTATION DE NOTRE ZONE COMMERCIALE

Les études et concertations de 2021 ont permis la validation, en mai 2022, du plan de reconquête de nos zones commerciales du Mesnil Roux et de la Carbonnière. 27 actions prioritaires permettent maintenant aux acteurs d'unir leurs efforts : exploitants des enseignes, propriétaires, promoteurs, et acteurs publics.

Ces orientations favorisent les contacts avec les acteurs, pour favoriser les implantations nouvelles et les investissement des entreprises locales.

Citons également l'organisation de deux journées de « Grand nettoyage » qui ont facilité les échanges entres exploitants des enseignes et jeunes de la Mission Locale, et bien entendu, contribué à la propreté et à la prise de conscience environnementale. Ces journées ont également permis de formaliser des engagements mutuels via une convention en faveur de la propreté signée avec le restaurant Mc Donald's.

2023 sera l'année des 50ans de la zone, créée en octobre 1973 et dont l'attractivité ne se dément pas, avec l'arrivée en 2022 de 15 enseignes : UNDIZ, AbyStyle, Holly's Diner, JD Sports, Devred, Bar à Beauté, Devred, Desjoyaux, Bambins malins, Movebo, Cerf Dellier, STORY, L'univers de la Salle de Bain By Cuisineo, Cash Piscine et TOTO tissus.

RÉVÉLER NOTRE POTENTIEL TOURISTIQUE

Convaincu de la possibilité de développer les retombées économiques liées au tourisme, les élus de Caux-Austreberthe ont retenu un programme en trois axes : encourager la création d'hébergement touristiques, soutenir le développement d'activités de loisir, promouvoir notre offre.

Le groupe de travail chargé de le mettre en oeuvre a notamment porté un appel à projet qui a permis d'identifier 4 projets de gîtes et chambre d'hôtes, et de valider notre soutien financier à deux d'entre eux.

RELEVER LES DÉFIS DE L'ARTISANAT ÉCOLOGIQUE

Soutenir les artisans tout en agissant en faveur de la planète, c'est l'objet des Eco Défis, proposés par Caux Austreberthe en partenariat avec la Chambre des Métiers. Chaque entreprise labelisée a bénéficié d'un bilan de ses pratiques, et pris de nouveaux engagements pour réduire encore l'impact de son activité sur l'environnement.

Concrètement, les 22 entreprises labelisées ont été conseillées afin de réduire leurs consommations d'eau et d'électricité, de limiter leurs déchets et de mieux les trier, d'optimiser les transports et déplacements.

Chaque entreprise a fait l'objet d'une valorisation via nos évènements et réseaux sociaux, permettant à d'autres de s'inspirer de ces gestes concrets, du quotidien, qui contribuent à un territoire plus respectueux de l'environnement.

CRÉATION ENTREPRISE

L'effet de la crise sanitaire s'est aussi fait sentir sur le rapport de nos concitoyens à leur travail et pour certains, à l'envie de créer leur propre activité.

Cette évolution se traduit dans les chiffres avec une année 2021 sur laquelle s'établissent des records en matière de création d'entreprise avec un total de 280 créations (219 en 2020 et 231 en 2022).

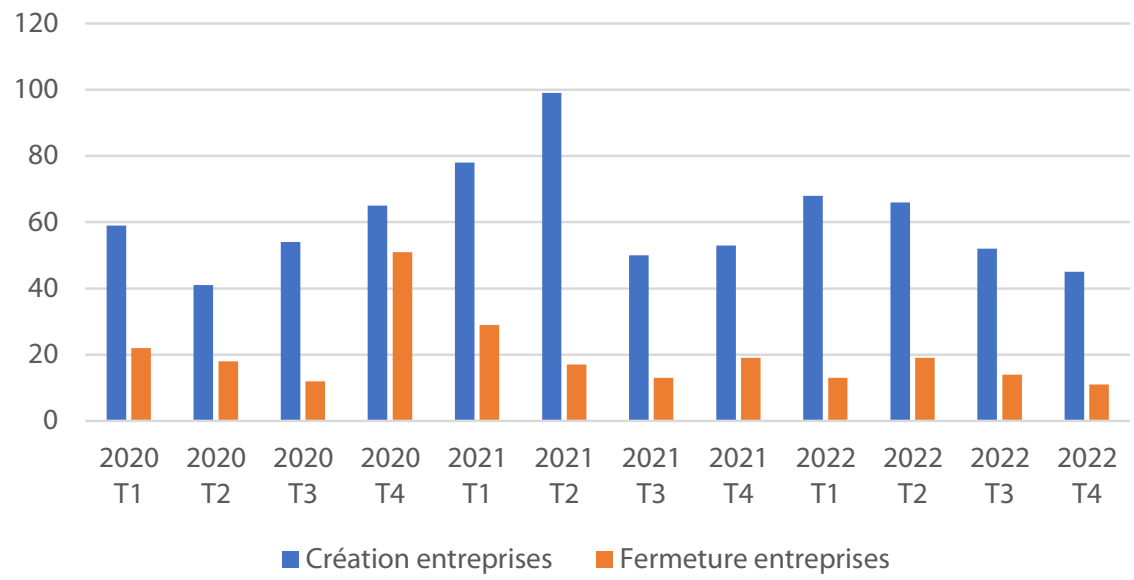
Sur les trois dernières années, le solde créations/fermetures correspond à 492 entreprises supplémentaires sur le territoire, en trois ans.

Pour mieux répondre à cette aspiration et contribuer à la régénération du tissu économique, le territoire s'est engagé sur l'accompagnement des porteurs de projet.

En lien avec le CCAS, trois temps d'échange ont été proposés. Les deux premiers ont eu lieu dans le Quartier Prioritaire de la Ville, avec le « Bus de l'Entrepreneuriat pour tous », les 10 mars et 16 juin. Le troisième rendez-vous, proposé dans le cadre du Forum de l'Emploi et de la Formation, le 15 novembre, a permis d'ouvrir la perspective de la création d'entreprise à des lycéens et demandeurs d'emploi.

Ces premières initiatives en matière d'accompagnement à la création d'entreprises ayant bénéficié à 25 personnes confirment le potentiel du territoire et engagent à structurer le parcours qui leur proposé en 2023.

CRÉATION ET FERMETURE D'ENTREPRISES SUR 3 ANS



7 TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

L'année 2022 a été une année de consolidation pour la transition écologique et solidaire sur les aspects suivants :

CONTRAT D'OBJECTIF TERRITORIAL

Le contrat d'objectif territorial est un outil mis en place par l'ADEME (l'agence de la transition économie circulaire) pour une durée de 4 ans. Le contrat d'objectif territorial accompagnera le territoire financièrement pour mettre en place des actions concrètes de transition écologique pour atteindre les objectifs fixés dans deux référentiels :

- **Label Climat Air Energie**
- **Référentiel Economie Circulaire.**

L'année 2022 a permis le démarrage opérationnel de ce contrat à travers les éléments suivants :

- Validation du plan d'action 2022 pour le label Climat Air Energie en mars 2022 : l'objectif de ce plan d'action est de regrouper l'ensemble des actions réalisées par la collectivité et de rentrer dans une démarche d'amélioration continue et d'évaluation de politique publique en matière de transition écologique.

Avec un score de départ de 12% pour la collectivité, l'année 2022 lui a permis d'avoir un premier plan d'action transversal en matière de transition écologique.

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES LOGEMENTS DES MÉNAGES

L'association INHARI, partenaire de la collectivité depuis juin 2021 a réalisé sa première année pleine en 2022. Ce service, mieux connu des usagers, a connu une hausse importante au niveau des demandes et des aides accordées aux particuliers grâce à ce service.

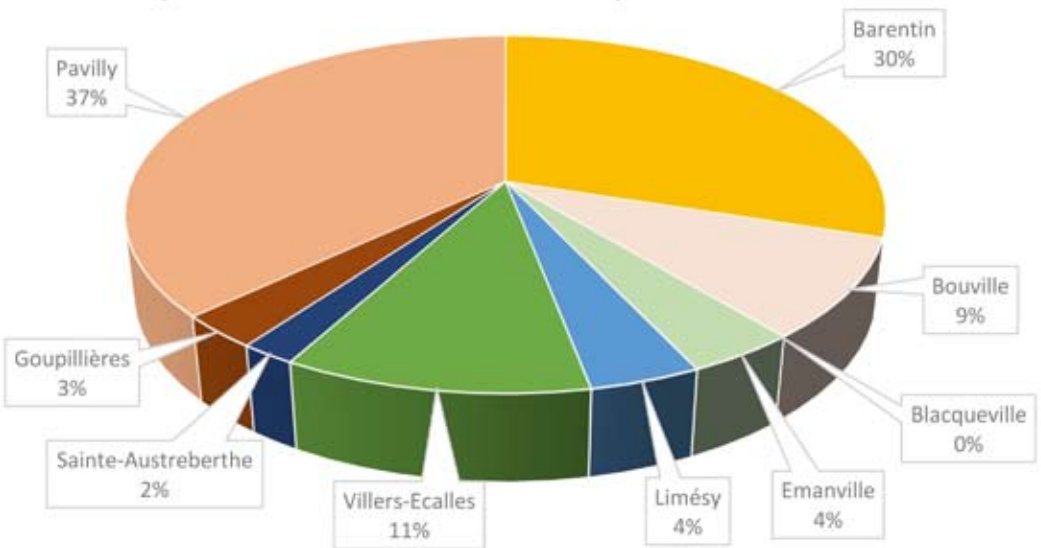
- **153 conseils prodigués**
- **Les principales demandes sont pour l'isolation des murs (34%) et le chauffage (23%)**
- **17 permanences avec accueil de 52 ménages**
- **490 000 € engagés de travaux sur le territoire par les ménages et 258 000 € d'aides**

La hausse du coût de l'énergie et l'apparition de la notion de sobriété auprès du grand public expliquent également cette hausse des demandes de ce service.

RELANCE DE L'AIDE À L'ACHAT D'UN VÉLO ÉLECTRIQUE

L'Etablissement a relancé pour l'année 2022 l'aide à l'achat d'un vélo électrique sur le territoire. Comme en 2021, ce sont près de 100 dossiers de subventions réalisés pour l'année 2022. Pour 2023, une évaluation grâce à une enquête en porte à porte sera mise en place au premier trimestre.

RÉPARTITION PAR COMMUNES POUR LES DEMANES DE SUBVENTIONS POUR L'ACHAT D'UN VÉLO ÉLECTRIQUE EN 2022



PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL

Le projet alimentaire territorial a été lancé en septembre 2021 avec l'accompagnement du cabinet ALBEA. La validation du diagnostic a été faite en avril 2022 avec les étapes suivantes :

- **2 ateliers de travail avec les agriculteurs et les communes**
- **3 questionnaires (habitants ; communes ; cantines) avec 462 réponses obtenues**
- **Une quinzaine d'entretiens avec les différents partenaires**

En juin 2022, des ateliers ont été organisés avec les élus avec pour objectif de préciser les thématiques retenues.

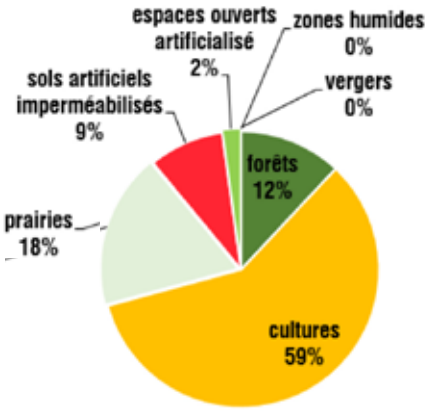
En juillet 2022, des ateliers techniques ont été organisés avec les services, des experts thématiques et les partenaires du territoire.

En octobre 2022, la construction du plan final d'action pour les trois prochaines années a démarré pour une adoption finale du projet alimentaire territorial au premier semestre 2023.

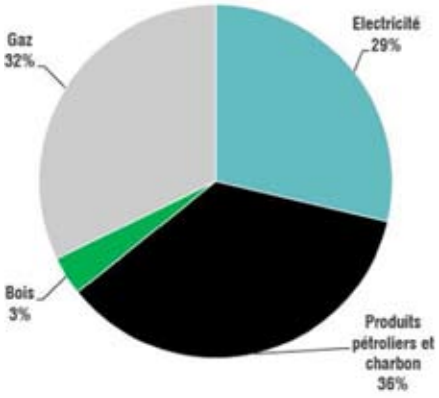
PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITOIRE

Le Plan Climat Air Energie Territoire, obligation règlementaire pour les collectivités de 20 000 habitants doit permettre à l'établissement d'avoir un outil de planification stratégique et opérationnel sur la problématique climat air énergie sur le territoire. Le cabinet d'étude VIZEA accompagne le territoire dans cette démarche depuis septembre 2021. L'année 2022 a permis à la collectivité d'avoir une base solide de données pour permettre aux élus de prendre en 2023 un choix stratégique déterminant : l'adoption d'une feuille de route pour la décarbonation du territoire en 2050. La fin du Plan Climat Air Energie Territoire est prévue pour la fin de l'année 2023. Une fois adopté, ce document règlementaire dure six années et est évalué au bout de sa troisième année. Concrètement voici les principaux éléments qui servent de base de départ à la mise en place de document cadre :

OCCUPATION DES SOLS SUR LE TERRITOIRE

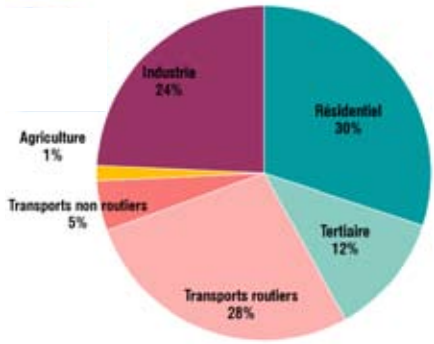


QUELLES ÉNERGIES CONSOMMENT-ON SUR LE TERRITOIR ?

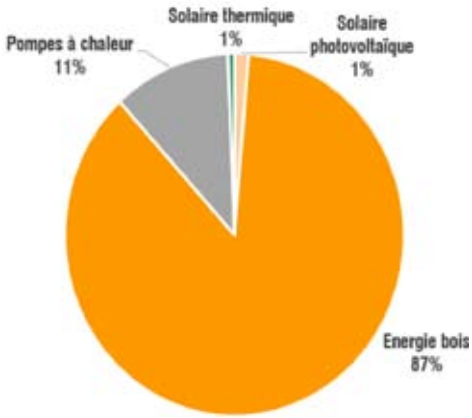


CONSOMMATION D'ÉNERGIE FINALE SUR LE TERRITOIRE

618 Gwh/an :



PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES SUR LE TERRITOIRE



CONTRAT DE RELANCE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE (CRTE)

Le contrat de relance de la transition écologique est un contrat cadre mis en place par les services de l'Etat avec les objectifs suivants :

- **Permettre d'avoir dans un même contrat l'ensemble des projets liés à la transition écologique de la collectivité mais également les projets des communes.**
- **Permettre à notre collectivité d'être suivi de manière plus efficace par les services de l'état dans le cas d'une demande de subvention**.

Le contrat de relance de la transition est d'une durée de 5 ans et a été adopté en 2021.

Un premier avenant a été validé par les élus en mars 2022 permettant d'avoir pour la seconde année une vision globale des projets communaux et inter-communaux.

En 2022, 18 actions ont été mises en place sur le territoire dont 11 pour l'intercommunalité.

CONVENTION POUR UNE CENTRALE SOLAIRE

Le Syndicat Départemental d'Energie 76 accompagne pour la première fois une collectivité dans un projet d'autoconsommation pour le complexe aquatique de la collectivité. Des panneaux solaires seront installés en ombrière sur le parking du complexe aquatique. La signature de cette convention a eu lieu en novembre 2022. L'objectif est de couvrir 25% des besoins énergétiques de la piscine. Fin des travaux prévus en juin 2024.

DÉCHETS

RÉDUCTION À LA SOURCE DES DÉCHETS

Blacqueville, Bouville, Emanville, Goupillières, Sainte-Austreberthe : Déploiement de la conteneurisation pour les déchets ménagers recyclables hors verre en remplacement des sacs jaunes avec modification de la fréquence de collecte une fois toutes les deux semaines pour les Ordures Ménagères Recyclable et Déchets Ménagers Recyclables. En outre, dotation d'un composteur individuel 400, 600 ou 900 litres pour accompagner le dispositif et réduire les déchets à la source.



Jusqu'à présent, les déchets recyclables des communes rurales de notre territoire étaient collectés en sac. Or, ce mode de collecte limite le tri.

C'est pourquoi, Caux-Austreberthe s'est emparé du sujet en passant par la concertation et l'expérimentation.

En plus de la remise du nouvel équipement, la fréquence de collecte des déchets a été modifiée : les ordures ménagères et les déchets recyclables ont été collectés toutes les deux semaines. Cela a permis aux camions de Caux-Austreberthe de diminuer le nombre de kilomètres parcourus par an (70 000 km aujourd'hui !) et donc de limiter leur impact environnemental.

A travers cette opération, trois objectifs sont poursuivis :

- La maîtrise des coûts (collecte et transport)
- Le développement de nouveaux services grâce au composteur
- La rationalisation du service (collecte et transport)

1 469 conteneurs à couvercle jaune et 1 025 composteurs avec bio-seaux distribués au sein des cinq communes rurales.



SAMEDI 30 AVRIL 2022 : MATINÉE DE RAMASSAGE DES DÉCHETS SUR LA COMMUNE DE BOUVILLE

Caux-Austreberthe a accompagné la mairie de Bouville pour la gestion de l'organisation de la journée de ramassage des déchets. Des dizaines de Bouvillais étaient mobilisés à cette occasion accompagnés par les assistants de proximité et de Tri du SMEDAR. 23,7 kilos de déchets ménagers recyclables, 113,3 kilos d'ordures ménagères et 22,6 kilos de verre apportés en déchèterie de Villers-Ecalles pour être valorisés.



AVRIL 2022 : MISE EN OEUVRE À TITRE EXPÉRIMENTAL D'UN CONTENEUR SERVANT À LA RÉCUPÉRATION DU POLYSTYRÈNE SUR LE SITE DE LA DÉCHÈTERIE DE VILLERS-ECALLES

Flux valorisé à proximité par la société Knauf située de Duclair. Une visite de l'usine a été programmée avec les élus de la commission déchets en date du 28 avril 2022.



OPÉRATION « CLEANWALK » MENÉE AVEC LES ÉLÈVES DU LYCÉE BARTHOLDI LE 30 MAI 2022

Le but était de montrer qu'il s'agissait d'un enjeu qui ne peut être que collectif, sensibiliser un maximum d'élèves à ce projet, si important pour l'environnement.

Cette action s'est inscrite sous la forme du challenge puisque pour motiver davantage les élèves, des petits lots ont été remis. A ce titre, Caux-Austreberthe a eu le plaisir de remettre 24 pots de miel, 10 sacs cabas avec les consignes de tri et 10 places de piscine.

Au niveau de la logistique, l'intercommunalité a été présente pour fournir avant le démarrage des gants en latex, trois pinces de déchets, des sacs pour stocker les ordures ménagères, les recyclables et le verre. Au retour des groupes d'élèves, les sacs de déchets ont été pesés afin de quantifier l'ensemble. 117 kilos ont été comptabilisés.



OPÉRATION MULCHING LANCÉE LE 1ER JUIN 2022

Opération mulching lancée de nouveau avec une enveloppe de 9 000€ pour accorder des subventions supplémentaires aux foyers désireux d'acquérir un robot tondeur, une tondeuse mulching ou un kit mulching à adapter sur une tondeuse classique. 32 foyers en ont bénéficié.

SEMAINE EUROPÉENNE DE RÉDUCTION DES DÉCHETS 2022 DU 19 AU 27 NOVEMBRE 2022

Pour la seconde année consécutive, Caux-Austreberthe a participé à la semaine européenne de réduction des déchets, et différentes actions et événements ont eu lieu.

En amont de cette semaine, une balade éco-responsable s'est faite sur la zone du Mesnil Roux. Quatre équipes composées de salariés d'enseignes de la zone, des jeunes de la Mission Locale et des agents de Caux-Austreberthe ont, sur des itinéraires prédéfinis, ramassé les déchets. Après une heure, ils se sont retrouvés pour rassembler l'ensemble des déchets ramassés (polystyrène, bouteilles, tickets de caisse, mégots, sacs plastiques, enjoliveurs…).



Après quoi, des carafes d'eau au logo de Caux-Austreberthe ont été remis aux participants, lors d'un moment de convivialité autour d'un Bar à eau.



Tout au long de la semaine ont été apportés à la déchèterie de Villers-Ecalles des objets non-utilisés pour leur donner une seconde vie, grâce au Maillon Normand.



Une sortie sur le territoire fut organisée par l'association Vélo vintage 76. Dans une démarche d'économie circulaire, Caux-Austreberthe s'est engagée avec eux et récupère les vélos de la déchèterie. C'est donc ainsi, qu'une trentaine de personnes ont pu cheminer sur la voie verte jusque Villers-Ecalles, en croisant les oeuvres du festival Inspire, au son de musiques rétro. La balade s'est conclue par un repas convivial au marché de noël de Villers-Ecalles.



Mardi 22 novembre, une rencontre inédite a eu lieu, entre les agents de Caux-Austreberthe et leur camion de collecte et les élèves de CM2 de l'école Bérégovoy de Barentin. Cette rencontre a permis aux élèves de découvrir l'un des métiers du quotidien, tout en étant sensibilisés aux consignes de tri.

Toujours dans cette démarche de sensibilisation, un guide du jardinage naturel a été distribué à la jardinerie Truffaut.



Afin d'encourager la réduction des déchets textiles, Caux-Austreberthe et les vestiboutiques de Barentin et Pavilly ont proposé le défi de la meilleure tenue composée en vestiboutique. La gagnante a remporté un bon d'achat de 40€, valable dans les vestiboutiques du territoire.

Caux-Austreberthe a proposé, dans une logique de réduction et de valorisation du déchet vert, aux habitants de Limésy, une session de broyage. Les habitants ont pu amener leurs branchages et repartir gratuitement avec le broyat, parfait pour le paillage de saison.



Enfin, le 30 novembre, lancement du programme de valorisation des déchets alimentaires et c'était une première en Seine-Maritime. Caux-Austreberthe a été lauréate d'un appel à projet pour mener cette expérimentation d'un an sur son territoire. Trois points (2 à Barentin, 1 à Pavilly), permettent aux habitants, à l'aide d'un bio seau, de jeter leurs déchets alimentaires.

Un premier dépôt a été réalisé le 6 décembre 2022.

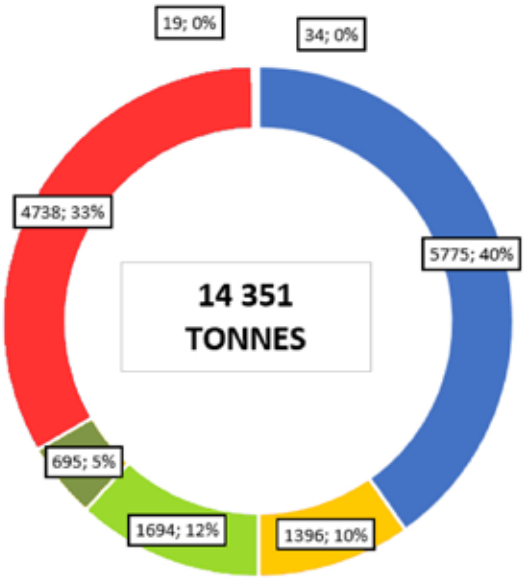
Entre le 6 et le 31 décembre 2022 : 131 kilos déposés et 86 dépôts



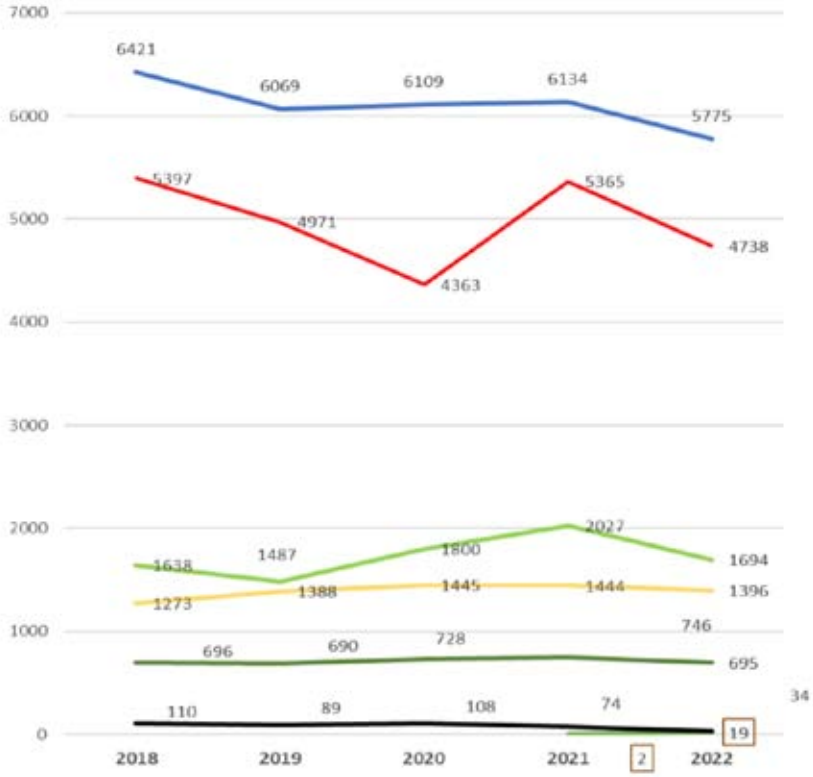
8 DÉCHETS

QUELQUES CHIFFRES

LES DÉCHETS COLLECTÉS EN 2022

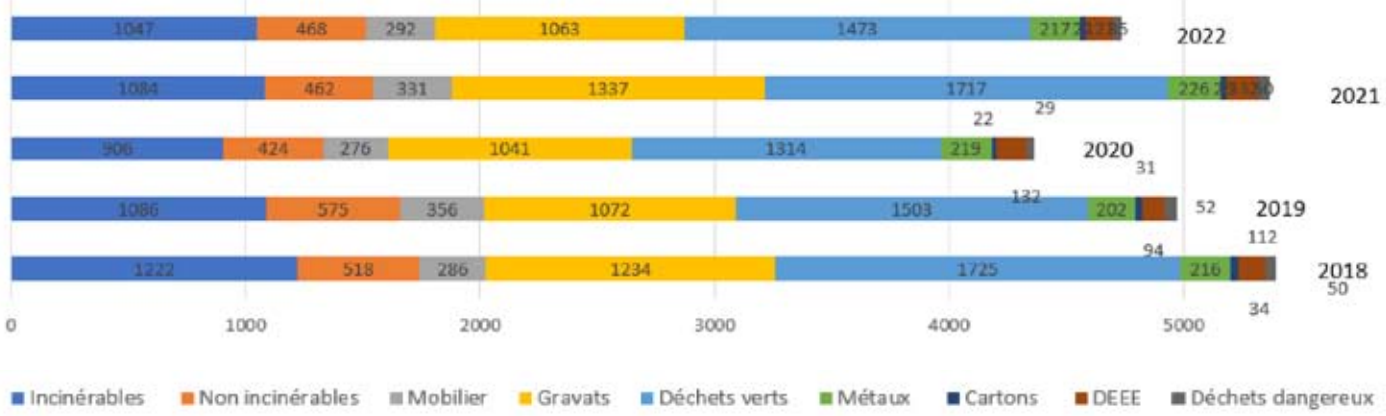


ÉVOLUTION DES TONNAGES DES FLUX ENTRE 2018 ET 2022

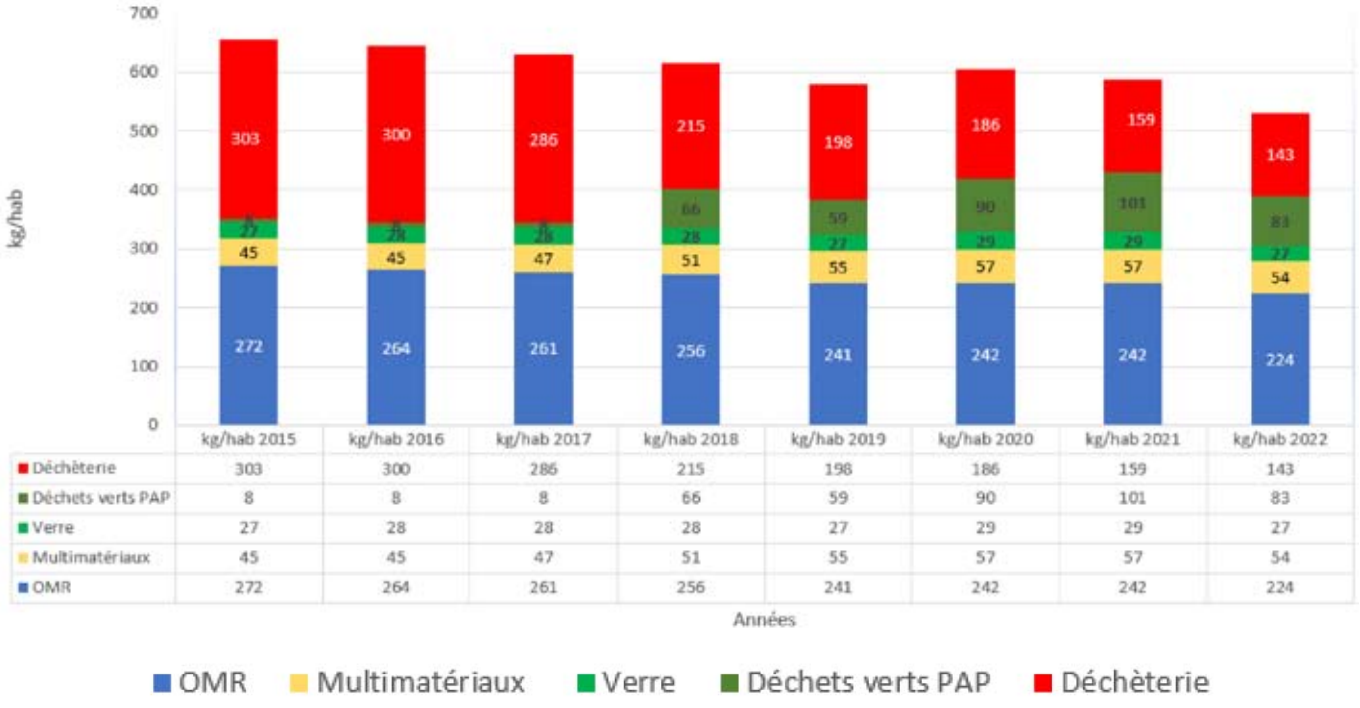


- Ordures ménagères résiduelles
- Déchèterie
- Multimatériaux
- Biodéchets dans les établissements scolaires primaires
- Déchets verts en porte-à-porte
- Déchets des services techniques municipaux
- Verre

ÉVOLUTION DES TONNAGES DÉCHETTERIE ENTRE 2018 ET 2022



PRODUCTION DE DÉCHETS : ÉVOLUTION DES RATIOS/AN/HABITANTS ENTRE 2015 ET 2022

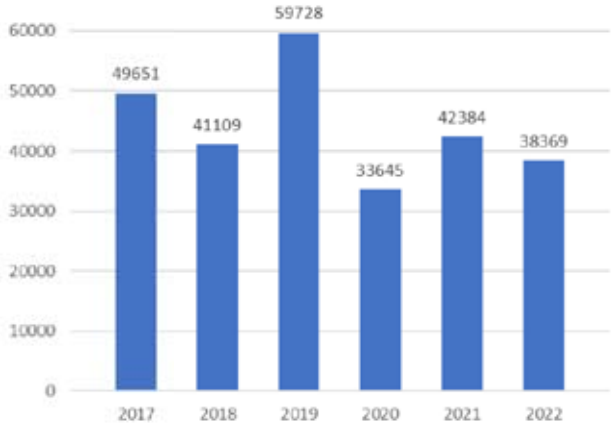


	kg/hab 2015	kg/hab 2016	kg/hab 2017	kg/hab 2018	kg/hab 2019	kg/hab 2020	kg/hab 2021	kg/hab 2022
Déchèterie	303	300	286	215	198	186	159	143
Déchets verts PAP	8	8	8	66	59	90	101	83
Verre	27	28	28	28	27	29	29	27
Multimatériaux	45	45	47	51	55	57	57	54
OMR	272	264	261	256	241	242	242	224

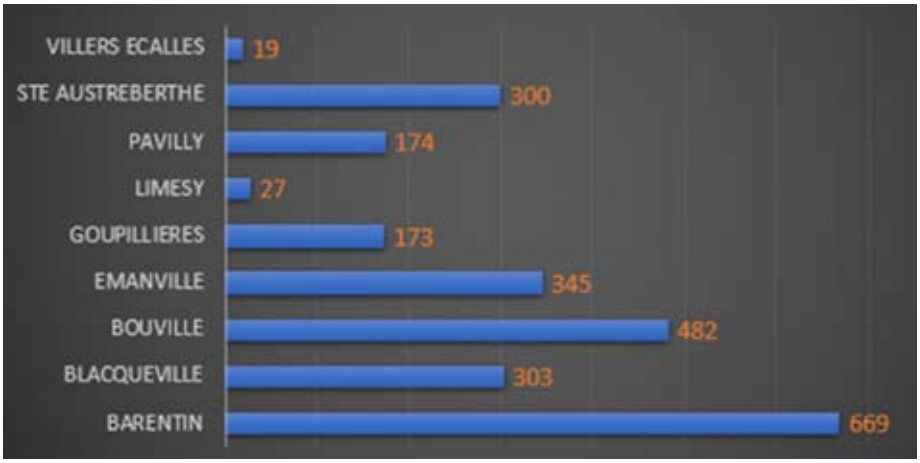
ÉVOLUTION DU COÛT TTC AIDÉ PAR HABITANTS



NOMBRE DE PASSAGE À LA DÉCHETERIE DE VILLERS-ÉCALLES



DOTATION DE BACS (CONTENEURS INDIVIDUELS DE DÉCHETS) PAR COMMUNES



6 580 bacs pucés au total au 31/12/2022.

2 492 nouveaux bacs en 2022 dont 1 469 à couvercle jaune dotés sur les communes de Blacqueville, Bouville, Emanville, Goupillières et Sainte-Austreberthe en remplacement des sacs jaunes.

KILOMETRES PARCOURUS

6 camions bi-compartimentés en 2022 : 64 226 kms parcourus.

PÔLE TECHNIQUE

ASSAINISSEMENT



Pendant l'année 2022, ont été réalisés :

- Le renouvellement dans Pavilly centre de 600 ml de réseau d'eaux usées en fonte, rue Valbrière en Juin 2022.
- Les études à Pavilly rue SIEGFRIED pour la mise en séparatif des réseaux d'eau de pluie et d'eaux usées. Ces travaux devraient être engagés au 2eme semestre 2023.
- Une étude sur le raccordement d'un réseau qui dessert la commune de Cideville.
- La construction d'un nouveau lotissement au hameau du Catillon à Barentin a permis avec une légère extension de proposer un nouveau raccordement d'assainissement à plusieurs maisons de la Rue des Catillons.
- Mise en place de deux ruches à la station d'épuration de Villers-Ecalles avec des colonies d'abeilles locales pour favoriser la biodiversité et la pollinisation. Ces ruches ont produit 160 pots de miel de 125g.
- Dans le cadre de la nouvelle Délégation de Service Public (DSP), plantation d'arbres fruitiers à la station d'épuration en Novembre 2022.
- La procédure de renouvellement de la Délégation de Service Public (DSP) a permis de reconduire pour les 10 prochaines années la société Eaux de Normandie.

LES PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DU SERVICE D'ASSAINISSEMENT POUR L'EXERCICE 2021 :

Désignation	Données
Nombre d'habitants desservis (estimation)	23 402 habitants
Nombre d'abonnés Eau Potable	9 726 abonnés
Nombre d'usagers	9 813 usagers*
Consommation en eau potable comptabilisée : volume vendu aux abonnés du service	956 176 m^3
Volume reçu à la station d'épuration	1 815 913 m^3
Linéaire de réseau d'assainissement	160 900 ml
Poste de relèvement	23 unités
Station d'épuration de type Boues activées	34 800 EH
Taux de collecte	NC
Taux de satisfaction	76%
Taux de réclamation	1,63 /1000 abonnés
Taux de créances irrécouvrables	2,12%

EAU POTABLE

LES PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DU SERVICE D'EAU POTABLE POUR L'EXERCICE 2021 :

Nombre d'habitants desservis	23 402 habitants
Nombre d'usagers	10 029 abonnés
Nombre d'usagers domestiques	10 014 abonnés
Nombre d'usagers non domestiques	14 abonnés
Autres services d'eau potable	1 services AEP
Nombre de branchements	9 859 branchements
Volume d'eau prélevé	1 311 402 m3
Volume d'eau produit	1 256 580 m3
Volume d'eau vendu	930 922 m3
Volume d'eau vendu aux usagers domestiques	888 613 m3
Volume d'eau vendu aux usagers non domestiques	27 764 m3
Volume d'eau vendu à d'autres services d'eau potable	14 545 m3
Linéaire de réseau d'eau potable (distribution)	199 214 ml
Indice linéaire des pertes	3,56 m3/j/km
Indice linéaire de consommation	13,72 m3/j/km
Rendement des réseaux	79,4 %
Conformité bactériologique*	100 %
Conformité physico-chimique*	100 %
Taux de réclamation	0 u/1000 abonnés
Taux d'impayés	3,25 %





ASSISTANCE AUX COMMUNES

- Cette année l'offre de service communautaire a concerné 4 communes pour 6 chantiers de voiries, trottoirs et bâtiment. Ces travaux sont variés et peuvent comprendre une assistance à un projet de rénovation de chapelle à Goupillières ou plus classiquement l'aide à la défense incendie ou au projet de voirie.
- En 2022 s'est achevée l'étude sur le schéma directeur de défense incendie. Cette étude permet aujourd'hui à chaque commune de disposer d'un bilan de la situation ainsi qu'un programme des principaux travaux de mise en conformité à conduire dans les années à venir. Caux Austreberthe avec la compétence Eau potable restera partenaire des communes dans ces phases de travaux à venir.



TRAVAUX COMMUNAUTAIRES

- Depuis juin 2022, Caux Austreberthe a débuté l'aménagement de 2 itinéraires de randonnée, permettant de relier l'ensemble des communes du territoire. Chacun de ses 2 tracés mesure environ 25 km. Ils sont ouverts aux piétons, vélo, mais aussi aux chevaux.
- Implantation d'une table de pique-nique sur l'itinéraire randonnée à Sainte-Austreberthe en Août 2022.
- Création d'une rampe PMR (Personne à Mobilité Réduite) au 103 allée des Vergers en Décembre 2022.
- En décembre le défrichage du prolongement de la voie verte vers Duclair a été réalisé pour permettre de poursuivre les études. L'aménagement de ce nouveau tracé est prévu en 2024.

10

RELAIS PETITE ENFANCE

LES MISSIONS DU RPE

Initiés par la CAF, les RPE s'adressent autant aux professionnels, comme les établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE), les gardes d'enfants à domicile et les assistant.e.s maternel.le.s ; qu'aux parents. Lieu d'accueil, d'information et d'accompagnement gratuit, le RPE conseille les familles sur les différents modes d'accueil existants du territoire et les démarches à suivre.

L'année 2022 a été marquée par la suite de la crise sanitaire. Un nouveau logiciel a permis une mise à jour des fichiers de chaque assistante maternelle. Toutes les assistantes maternelles du territoire ont été contactées. Les temps collectifs d'éveil ont repris seulement en novembre.

Au 31 décembre 2022, l'UTAS comptabilise sur le territoire 211 professionnels exerçant à domicile. 26 Assistants maternels exercent en maison d'assistant.e.s maternel.le.s.

LES ACTIONS AUPRÈS DES FAMILLES

Le nombre de familles ayant fait appel au RPE : 56 familles.

Les demandes formulées concernent majoritairement la remise de la liste des assistants maternels, le suivi des contrats de travail et les déclarations administratives afférentes.

MISSIONS AUPRÈS DES ASSISTANTS MATERNELS

Sur cette année 2022 il y a eu 10 séances d'analyses de pratiques professionnelles qui ont permis aux assistantes maternelles de pouvoir questionner et échanger avec un psychologue spécialiste du sujet.

Les activités comme la babygym et la minischool ont été maintenues toute l'année, l'accueil physique et les renseignements téléphoniques ainsi que les activités d'éveil n'ont repris complétement qu'à partir novembre. Une nouvelle convention collective pour les assistantes maternelles a vu le jour en janvier 2022, modifiant plusieurs informations au contrat de travail.

ACTIVITÉS D'ÉVEIL DE L'ENFANT

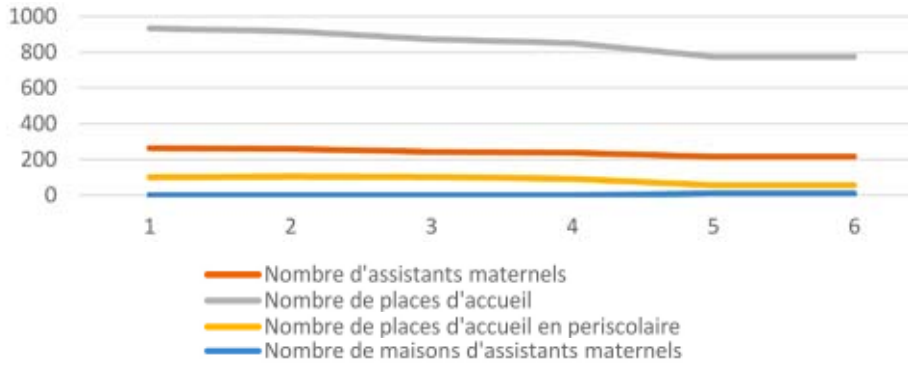
Les activités d'éveil n'ont repris complétement qu'à partir de novembre. Une sortie de fin d'année à la ferme était organisée. La babygym et les ateliers



minischool animé par des intervenants externes ont pu continuer.

- **Baby-gym : 19 séances en présentiel (26 AM / 63 enfants).**
- **Mini-school d'anglais : 8 séances en présentiel (2 AM / 8 enfants).**

CHIFFRE DE L'UTAS



NOMBRE D'ACTIVITÉS D'ÉVEIL DE L'ENFANT

	Nombre de séances	Médiathèque	Spectacles	Sorties (parc)
2015	89	6	2	3
2016	91	6	2	3
2017	88	4	2	6
2018	91	Poursuivi hors RAM	3	5
2019	85	Hors Ram	2	5
2020	47 4 mois présentiel	Hors Ram	0	0
2021	?	Hors RPE	?	?
2022	12	Hors RPE	1	1

LOISIRS

L'ACCUEIL DE LOISIRS

Afin de faciliter l'accès des centres de loisirs à l'ensemble des familles des communes du territoire, Caux-Austreberthe a mis en place une prise en charge conditionnée des tarifs. Ainsi, tous les enfants ont accès aux centres de loisirs de Barentin et Pavilly. Caux-Austreberthe prend en charge le différentiel entre le tarif extérieur applicable et le tarif communal qui aurait été appliqué si la famille était résidente de la commune d'implantation du centre de loisirs.

En 2022, 4629 jours ont été financés par la Communauté de communes pour un coût de 58.467,56 €.

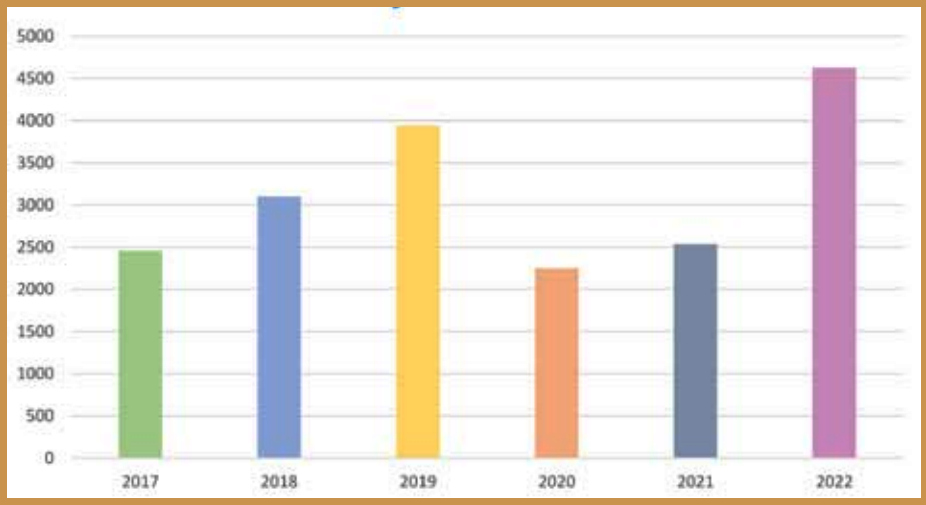


POLITIQUE FAMILLE

Afin de faciliter l'accès de la médiathèque de Barentin à l'ensemble des familles des communes du territoire, Caux-Austreberthe a mis en place une prise en charge conditionnée des tarifs. Ainsi, toutes les familles du territoire ont eu accès à la médiathèque de Barentin en 2022. Caux-Austreberthe a pris en charge le différentiel entre le tarif extérieur applicable et le tarif communal qui aurait été appliqué si la famille était résidente de Barentin.

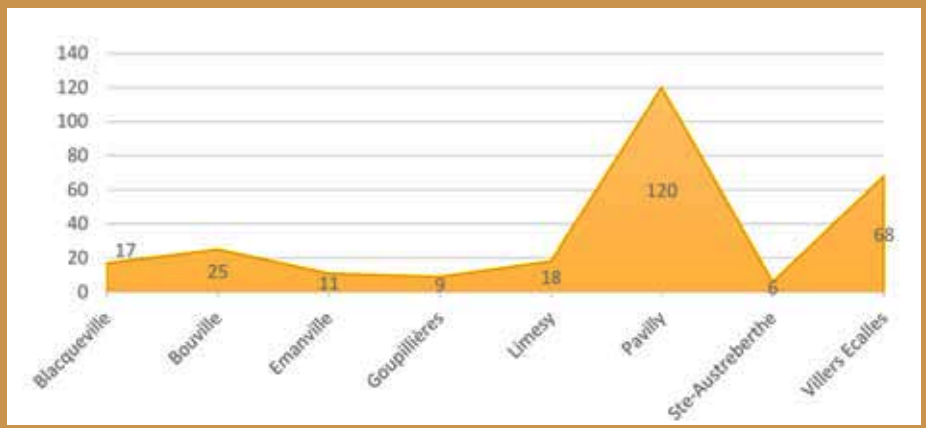
En 2022, Caux-Austreberthe a participé au financement de 274 adhésions pour un montant de 11 919 €.

NOMBRE DE JOURS FINANCÉS EN 2022





RÉPARTITION DES ADHÉRENTS «EXTÉRIEURS» EN 2022



12

COMPLEXE AQUATIQUE



L'année 2022 a de nouveau été marquée par la crise sanitaire due au COVID-19

Le maintien du protocole sanitaire sur une première période de l'année, afin d'éviter tous risques de transmission du virus ainsi que l'entrée en vigueur du PASS vaccinal du 24 janvier au 14 mars ont impacté le développement de l'activité de l'établissement.

Nous constatons une difficulté croissante à exploiter sereinement les équipements aquatiques phénomène conjoncturel causé par la crise sanitaire, la raréfaction de la ressource en M.N.S., l'augmentation du coût des fluides et de l'énergie, la concurrence accrue des structures privées oeuvrant dans le domaine sport santé.

2022 AUX BAINS DE L'AUSTREBERTHE C'EST :

- **Nombre de jours d'exploitation : 335 jours**
- **Nombre de jours d'arrêt technique : 19 jours**
- **Nombre de jours de fermeture pour incident technique : 02 jours**
- **Accueil en mode dégradé des scolaires : 08 semaines**
- **Accueil normal des scolaires : 24 semaines**

LES BAINS DE L'AUSTREBERTHE ET SES PARTENARIATS

- Le maintien du partenariat avec les kinésithérapeutes du cabinet de l'Austreberthe qui bénéficient de 12 créneaux hebdomadaires dont 9 sur le temps d'ouverture au public pour dispenser des séances de rééducation en milieu aquatique.
- • Le CCAS de Barentin avec des séances d'aquaphobie proposées à 6 adultes sur la période estivale.

UN FOOD TRUCK

La mise à disposition à titre expérimental sur la période estivale d'un emplacement sur le parking des Bains de l'Austreberthe pour l'installation d'un Food Truck, avec pour objectif d'apporter un service complémentaire et d'attirer des personnes qui venant se restaurer pouvaient découvrir notre structure.

TEAM TRI CAUX AUSTREBERTHE

Créé à l'automne 2021 le club de triathlon communautaire comptait une vingtaine d'adhérents pour démarrer sa saison et a ouvert plus largement ses portes en septembre 2022 et compte à ce jour 32 licenciés.

Les Bains de l'Austreberthe mettent à disposition ses installations à hauteur de 4 créneaux par semaine

UN DEFI

Participation au TRIATHLON COLLECTIF organisé par la ville de BARENTIN sur la période estivale

- **92 kms de natation parcourus par les agents communautaires**



L'ESPACE DETENTE

La réhabilitation des douches massantes



L'aménagement de l'espace minéral pour profiter dès les beaux jours d'un moment de détente



LE LANCEMENT DE L'OPERATION OFFRE « BIEN-ÊTRE » À LA FIN DU 1ER SEMESTRE 2022

L'objectif était d'accroitre l'attractivité de l'offre de service des Bains de l'Austreberthe en proposant des activités axées sur le bien-être

- A titre expérimental sur 3 mois proposition d'intervention de partenaires extérieurs qui ont dispensé différentes prestations comme : des massages, du Reiki.
- Prestation liée dans un bouquet de 2 offres : soin + 1h30 de sauna / hammam.
- Cette opération n'a pas eu le succès escompté et a été interrompue en fin de période expérimentale.
- Un AUDIT D'EXPLOITATION aux BAINS de l'AUSTREBERTHE pour compléter l'étude organisationnelle :
- R2C développement piscine management a effectué en fin d'année 2022 un audit d'exploitation et a proposé un certain de nombre d'orientations en vue de développer les recettes, d'optimiser son fonctionnement et de réduire le déficit.

Plan d'action :

- Développer l'offre de service et optimiser le planning d'occupation des activités
- Réfléchir à une approche différente de la grille tarifaire visant à offrir plus de liberté à la clientèle
- Intensifier le plan de communication
- Créer un site internet dédié au complexe aquatique qui soit vendeur
- Proposer des supports de vente attractifs
- Remplacer le logiciel de vente actuel par un nouveau plus performant intégrant les réservations
- Animer et contrôler la sous-traitance de la partie technique
- Travailler avec l'ensemble des équipes pour créer une dynamique commerciale afin de générer plus de recettes
- Inscrire à des formations spécifiques les différents personnels (aqua forme, commercialisation…)



ZOOM SUR LES FRÉQUENTATIONS



ÉVOLUTION GLOBALE - COMPARATIF DES FRÉQUENTATIONS

	2019	2020	2021	2022
Entrées	119 712	49 327	50 587	94 037



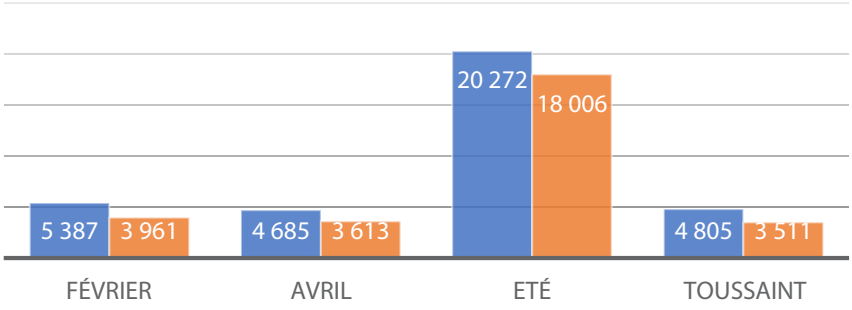
ÉVOLUTION DE LA FRÉQUENTATION DU PUBLIC

	2019	2020	2021	2022
Entrées	86 562	35 540	36 198	68 379

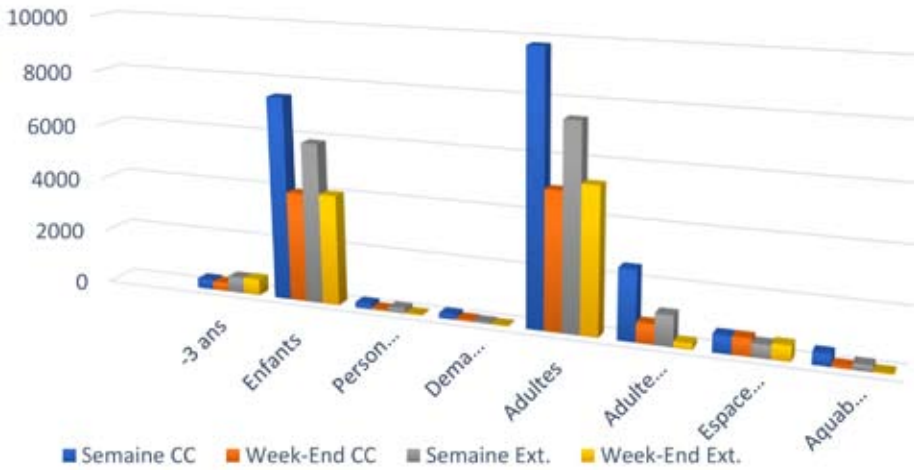


ÉVOLUTION DE LA FRÉQUENTATION PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES





FRÉQUENTATION HEBDOMADAIRE



COMPARAISON DES PUBLICS RÉSIDENTS / EXTÉRIEURS



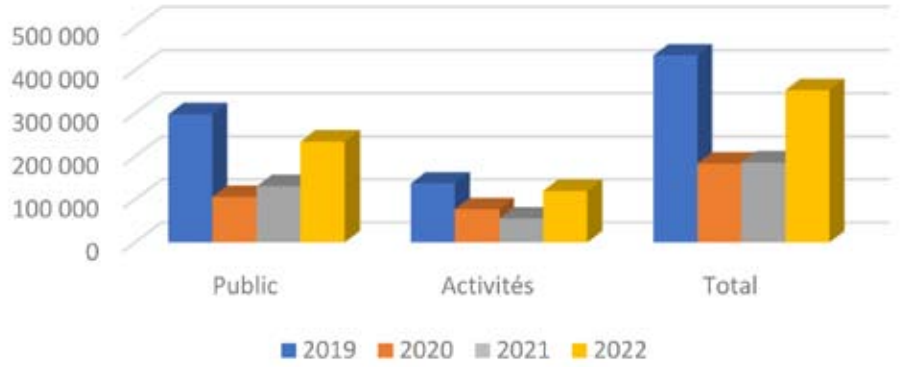


ZOOM SUR LES RECETTES

COMPARATIF DES RECETTES DE 2019 À 2022

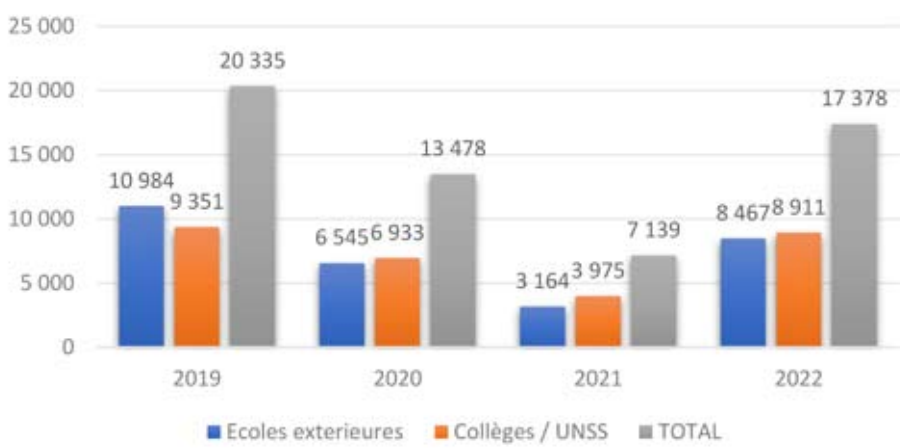
	2019	2020	2021	2022
Public	297 334 €	105 890 €	130 070 €	234 015 €
Activités	136 699 €	77 028 €	55 736 €	119 566 €
Total TTC	434 033 €	182 918 €	185 806 €	353 581 €

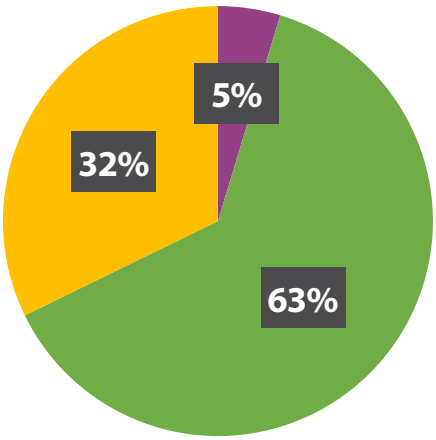
COMPARATIF DES RECETTES



COMPARATIF DES RECETTES SCOLAIRES (COLLÈGES, ÉCOLES EXTÉRIEURES)

	2019	2020	2021	2022
Ecoles extérieures	10 984 €	6545 €	3 164 €	8 467 €
Collèges / UNSS	9 351 €	6 933 €	3 975 €	8 911 €
TOTAL	20 335€	13 478 €	7 139 €	13 378 €





RÉPARTITIONS DES RECETTES

Public : 234 015

Activités : 119 566

Scolaire : 17 378



L'intercommunalité tire son nom de l'Austreberthe, une rivière dont la source est située sur la commune de Sainte-Austreberthe et qui se jette dans la Seine, ainsi que du Pays de Caux, qui structurent le territoire communautaire. Structuré autour de la vallée de l'Austreberthe, le territoire de Caux-Austreberthe est situé à la lisière du Pays de Caux, vaste entité paysagère constituée d'un plateau calcaire allant de la Manche à la vallée de la Seine, mais également à moins de 15 km de la Métropole Rouen Normandie. Ce territoire est largement occupé par l'activité agricole.

Située dans l'ouest du département de la Seine-Maritime, Caux-Austreberthe fédère depuis plus de 20 ans un réseau de 9 communes : Barentin, Blacqueville, Bouville, Émanville, Goupillières, Limésy, Pavilly, Sainte-Austreberthe et Villers-Écalles.

88,5 km²

9 communes

25 597 habitants

4 espaces dédiés à l'activité économique

environ 8000 emplois

5635 hectares de terres agricoles (environ 80 exploitants)

103, Allée des Vergers
76360 Barentin

02 32 94 92 15
www.cccauxaustreberthe.fr